

Soignez vos imprimés!

Ils produiront un effet favorable ou défavorable selon qu'ils seront bien ou mal faits.

SOYEZ DIFFICILE DANS LE CHOIX DE VOTRE IMPRIMEUR.

VOL. XXVII — No. 16

BEAUCEVILLE, JEUDI LE 17 JANVIER, 1935.

HOTEL MONTCALM

163, rue St-Jean, QUEBEC

Tél.: 2-1287 - Chambres avec eau courante, \$1.00; avec douches, \$1.25; avec bain, \$1.50. Repas à la carte et Table d'hôte: \$0.50. Le plus beau site en ville. — Le plus central. — Le plus attrayant.

ED. FORTIN, Dir.-Gérant

INFORMATIONS

M. FORTIN ET LA PRESSE ANGLAISE

A l'occasion de l'excellent discours qu'a prononcé notre député à la Législature Provinciale, M. Edouard Fortin, les journaux anglais de Québec ont eu des paroles élogieuses à son adresse. La "Gazette" et le "Star" lui ont fait des compliments. Le "Chronicle-Telegraph" de Québec, a souligné d'une façon toute particulière la suggestion qu'a faite M. Fortin au gouvernement de Québec de créer un ministère du commerce et de l'industrie, chez nous. Nous croyons devoir citer dans son texte même les commentaires faits par notre confrère anglais: "A suggestion that the government might study the advisability of creating a Department of Commerce, similar to the province which are now being studied by the Manitoba and Alberta Legislatures, to provide for the proper stabilization and expansion of trade and commerce in this province, was made in the House last night, by Edouard Fortin, Beauce, who made a strong defence of the government and its policies in the course of his speech. The province, despite the economic crisis, had maintained an excellent credit and had answered the appeals for assistance which had been made to it, declared the speaker, who paid high tribute to Premier Taschereau for his fine leadership and stated that he was largely responsible for the successes achieved by his government. The "Reform" Vogue

A popular fancy of the day was advocating reforms, whether one knew what one was talking about or not, the Beauce member pointed out and stated that the passing of certain legislative measures, such as the acts respecting moratoria, creditors - debtors agreements and credit certificates, were certain possessions of farmers, while perhaps having some good to them, were really sapping one of the bases of the economic structure, the credit of the agricultural classes. The back-to-the-land movement and agriculture were two of the most important questions of the day, according to the speaker who, after warmly congratulating Hon. Mr. Vautrin on his ideas and his work, lauded the Provincial Colonization Plan and outlined some of the benefits which had already been derived from it, particularly in his county. Premier Taschereau's past and present methods of handling the financial situation of the municipalities, and especially his generous and so far unanswerable suggestions to Ottawa about relief costs were praised by Mr. Fortin who also spoke highly, and at some length, on the law of collective labor agreements. He concluded by outlining the good work accomplished by the government and, after refuting certain attacks against it, made a strong defence of the policies of the administration.

Lord Montagu en Cour de police. Pour avoir conduit son automobile d'une façon imprudente, Lord Edouard Montagu, second fils du duc de Manchester, a été condamné à une amende de \$150 et à des frais judiciaires de \$100. De plus, il a été condamné à faire une ouverture pour automobile durant deux ans. Lord Montagu répondait à une sommation émise en septembre dernier. Conduisant une voiture de sport, le 30 septembre, il a frappé une femme à Hammersmith, lui infligeant des blessures mortelles.

Moscou a 3.613.600 habitants. — D'après les derniers calculs statistiques effectués en 1934, la population de Moscou se chiffre par 3.613.600 habitants, elle est donc deux fois plus nombreuse qu'en 1913. Au cours de ces dernières années, la composition sociale de la population de Moscou a également subi un changement sensible; en 1926, Moscou comptait 293.000 ouvriers, 263.300 employés, 35.000 étudiants appartenant aux frais de l'Etat. En 1933, Moscou comptait déjà 823.400 ouvriers, 642.000 employés d'Etat et 89.000 élèves étudiant aux frais de l'Etat.

De nombreuses élections au cours de 1935. — L'année 1935 restera remarquable dans les annales de la politique comme l'année des nombreuses élections. Jamais il n'y en aura eu tant en l'espace de 12 mois, depuis 1848. Le principal événement des hostilités politiques de 1935 sera sans conteste la grande bataille des élections fédérales; mais à part cette rencontre, il y aura, au moins, trois autres luttes dans les provinces: au Québec, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard doivent se choisir de nouvelles législatures, Québec se débatait tout probablement au mouvement.

Pilote attaqué par un passager. — Le passager ayant attaqué le pilote Carlos Martinez de Phillos a réussi à descendre sans encombre des airs un grand avion commercial, volant entre Pacamayo et Chiclaya au Pérou. Un message a immédiatement été envoyé au pilote, le traquet et s'était jeté sur le pilote. Ce dernier le repoussa sans encombre, toutefois le contrôle de l'avion et atterrit sans trop de mal, Martinez de Phillos est un pilote de grande valeur, ajoute le message et son sang-froid en cette occasion, a sauvé la vie de l'équipage tout entier.

Chef-d'œuvre d'art grec-romain exhumé. — On a exhumé, sur l'emplacement de la cité romaine de Volubilis, au Maroc, une statue que les archéologues regardent comme un des plus purs chefs-d'œuvre de l'art grec-romain. La statue représente un jeune homme, la tête est dans un état de conservation intacte. L'ensemble mesure environ quatre pieds de haut. Les experts affirment qu'après la statue d'Apolon, trouvée à Alger, aujourd'hui au Louvre, on ne possède pas de plus beaux spécimens de l'art grec-romain. Détail à remarquer: la tête du jeune homme est couronnée de feuilles de laurier.

L'ajustement du tonnage mondial. — M. Walter Runciman, ministre du Commerce anglais, a informé la Chambre des Communes que plusieurs puissances européennes et les Etats-Unis participent à une conférence de la navigation qui est à la veille de se réunir dans la capitale britannique. Cette réunion, dit le ministre, élaborera l'ordre du jour d'une conférence plénière qui se réunira à Berlin, et aurait pour mission d'ajuster par un accord international, le tonnage des flottes de commerce mondiales aux besoins actuels du commerce et du transit. Le ministre a aussi déclaré qu'à l'heure actuelle, le volume du tonnage commercial excédentaire est assez considérable. C'est pour opérer ce rajustement qu'auront lieu les réunions de Londres et de Berlin.

UNE VISITE AU MUSÉE DE LA PROVINCE

L'honorable Athanase David, MM. A. Demeules et P.-G. Roy rejoignent ministres, conseillers législatifs, actionnaires et députés au Musée de la province.

Sur l'aimable invitation de l'honorable Athanase David, un groupe nombreux de ministres, de conseillers législatifs, de députés et de hauts fonctionnaires se sont rendus jeudi matin au Musée de la Province. Ils y ont admiré les trésors artistiques et historiques recueillis avec un soin intelligent sous la direction du secrétaire de la province. Les visiteurs ont été reçus par M. David et par M. Alexandre Demeules, sous-ministre, par M. Armand Viau, secrétaire de M. David et assistant-sous-ministre de la province, par M. Pierre-Georges Roy, archiviste de la province et conservateur du musée et les assistants de celui-ci, MM. Paul Rainville, J.-H. Paquet et Antoine Roy. Dans le groupe nombreux nous avons noté la présence de l'honorable C.-J. Arcand, ministre du Travail, l'honorable Emile Moreau, ministre sans portefeuille, de MM. les députés W.-J. Duffy, de Compton, Pierre Gauthier, de Portneuf, P.-E. Côté, de Bonaventure, C.-E. Gauthier, de St-Georges, Amé Guertin, de Hull, W.-R. Macdonald, de Pontiac, Antonio Elie, d'Yamaska, Thomas Côté, de Gaspé-Nord, Stanislas Desmarais, de Richmond, Edouard Fortin, de Beauce, Charles-A. Paquet, de Montmagny, Gontran Saintonges, de Bonaventure, Amédée Caron, de Îles-de-la-Madeleine.

Dans le groupe, on remarquait encore M. J.-Antoine Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, M. Alphonse Bernier, du Secrétariat de la province, M. Lionel Bergeron, secrétaire français du département de l'Instruction publique, M. W.-P. Percival, secrétaire anglais du même département, M. l'abbé Ivanhoe Caron, archiviste adjoint, et plusieurs autres.

Les visiteurs ont été unanimes et émus à féliciter M. David, M. Roy et les fonctionnaires de l'impeccable tenue du Musée et des Archives.

Les visiteurs ont été à même de constater le magnifique travail accompli par ceux qui ont chargé d'organiser et de compléter ce musée qui est un véritable asile de l'art et de richesses historiques de notre province. Et ces messieurs ont pu constater avec quel goût et quelle maîtrise l'honorable M. David a su, malgré certaines critiques malveillantes, conduire à si bonne fin une œuvre qui lui fait honneur et qui est un de plus beaux ornements de la vieille capitale française du Canada.

IL Y A UNE MARGE

Notre confrère, le "Progrès du Saguenay", journal franchement indépendant, dans un long article au cours duquel il étudie le nouveau programme de l'honorable M. Bennett, se demande pourquoi le chef conservateur surgit-il devant l'opinion publique comme un cheveu sur la soupe, à la veille des élections, avec ce nouvel évangile économique. Le confrère n'est pas seul à se poser cette question. Voilà en quels termes il s'exprime: "Tout de même, nous sommes de ceux-là qui demandent au Premier Ministre pourquoi il n'a point commencé plus tôt ses réformes, quand il avait devant lui le temps et les moyens de les accomplir, quand il avait le temps et les moyens au moins de les annoncer, de les préparer et de les entreprendre. Pourquoi tout cela à la veille des élections? La réponse que la tempête était trop forte et que les temps sont maintenant changés vaut ce qu'elle vaut. Les temps ne sont-ils pas si changeants. Si la création d'un conseil économique, par exemple, est si nécessaire et si facile à réaliser, pourquoi ne l'avoir pas réalisé il y a quatre ans, pourquoi ne l'avoir pas préconisée depuis plus longtemps encore? Enfin, ce n'était idée ni nouvelle ni malaisée."

Notre confrère, le "Progrès du Saguenay", journal franchement indépendant, dans un long article au cours duquel il étudie le nouveau programme de l'honorable M. Bennett, se demande pourquoi le chef conservateur surgit-il devant l'opinion publique comme un cheveu sur la soupe, à la veille des élections, avec ce nouvel évangile économique. Le confrère n'est pas seul à se poser cette question. Voilà en quels termes il s'exprime: "Tout de même, nous sommes de ceux-là qui demandent au Premier Ministre pourquoi il n'a point commencé plus tôt ses réformes, quand il avait devant lui le temps et les moyens de les accomplir, quand il avait le temps et les moyens au moins de les annoncer, de les préparer et de les entreprendre. Pourquoi tout cela à la veille des élections? La réponse que la tempête était trop forte et que les temps sont maintenant changés vaut ce qu'elle vaut. Les temps ne sont-ils pas si changeants. Si la création d'un conseil économique, par exemple, est si nécessaire et si facile à réaliser, pourquoi ne l'avoir pas réalisé il y a quatre ans, pourquoi ne l'avoir pas préconisée depuis plus longtemps encore? Enfin, ce n'était idée ni nouvelle ni malaisée."

Quatre morts et quatorze blessés. — Trois cents personnes, hommes, femmes et enfants, barricadés dans leur église paroissiale résistaient contre la police et les pompiers de la ville à Mexico. Il y eut échange de coups de feu avec un bilan de quatre morts et de quatorze blessés. L'engagement fit suite à une nouvelle querelle de religion entre le gouvernement et les catholiques. La police avait expulsé hier soir un grand nombre de gens d'un centre suburbain à Tacubaya. En face de cette situation, les citoyens décidèrent d'aller s'enfermer dans l'église que le gouvernement voulait faire évacuer, et la bataille prit une tournure sanglante.

LIBÉRAUX GARDE À VOUS!

C'est désormais certain. D'ICI TROIS MOIS, il y aura des élections générales au Canada.

La preuve? Tous les signes concordent à cet effet. Le coup de sonde de M. Bennett sur les bords de la Tamise, l'ajournement sine die de sa conférence intergouvernementale pour la modification du Pacte confédératif, — geste d'abandon qui trahit des desseins plus enveloppés, — ses coups de théâtre successifs de la radio, campé en Messie de l'ordre nouveau apportant au peuple affligé bien moins un programme législatif cohérent et réalisable qu'un grand tintamarre de cymbales sonores; tout indique qu'après quatre ou cinq ans de marche en rond dans le désert, nous sommes enfin à la veille d'une puissante action... électorale.

Ces augures sont convaincants. Mais il ne sont pas les seuls. Il y a mieux, beaucoup mieux... *Grâce vient d'être donnée par M. Bennett de tenir prêts pour le 15 avril au plus tard les listes électorales.*

Cet ordre est tenu secret. La surprise, c'est la moitié de la victoire. Mais on ne peut pas douter que M. Bennett ait fait tenir ses instructions à l'Imprimerie nationale. Nous le tenons de source sûre, bien renseignée, autorisée. Meurt, nous savons que l'Imprimerie nationale, étant débordée et ne pouvant exécuter pour la date prescrite le travail exigé d'elle, *ordres ont été donnés de recourir à l'imprimerie privée pour ne pas faillir à la date du 15 avril.*

Est-ce suffisant? Pour nous, c'est concluant, décisif. Nous aurons des élections dans la deuxième quinzaine d'avril.

À la radio, profitant d'un effet de surprise, M. Bennett a fait miroiter de jolis miroirs aux alouettes. Mais il est lui-même resté dans les nuages. Il s'est prudemment gardé de donner des précisions. "Justice... ordre meilleur... défense des faibles... punition des méchants... assurance par ci... assurance par là..." nobles principes, séduisants projets qui rallient tout le monde, tous les partis, tous les groupes.

Les mots, c'est une chose. Les actes, c'est autre chose. M. Bennett ne l'ignore pas. Au besoin, le peuple pourrait lui rappeler ses mots éloquentes de 1930. M. Bennett sait bien aussi que c'est un passage de la théorie à la réalisation que commencent les difficultés, les heurts, les mécontentements devant la réalité beaucoup moins belle que l'image, la critique implacable qui montre toutes les lézards du château construit en rêve. Aussi, sa voie est-elle toute tracée. Son langage de Jupiter tonnant au microphone nous la fait déjà entrevoir.

Dès les premiers jours de la session qui s'ouvre après-demain, M. Bennett peut s'attendre à une chose: c'est que l'opposition lui reproche de s'acharner au pouvoir contre la volonté populaire. Reproche fondé. Une longue suite de rebuffades électorales en est la preuve.

Jusqu'ici, M. Bennett a toujours fait le sourd. Mais cette fois, ayant bien taillé ses flûtes, il bondira de sa place et s'écriera comme un chevalier sans peur... sinon sans reproche: "Vous dites que j'ai perdu la confiance du peuple? C'est faux, et *behold!* je vais vous le prouver tout de suite. Je dissous la Chambre et j'en appelle un peuple, Na!"

De législation, point. Des promesses de législation, cela vaut mieux. C'est en tout cas d'un effet électoral plus sûr. Voire, M. Bennett déposera peut-être à la Chambre un projet, par exemple, d'assurance-chômage, projet qui sera emporté dans le vent de la dissolution, après quoi il dira au peuple: "Voici ce que je vous offre... Les libéraux en offrent-il autant?"

Nous aurons des élections à la fin-avril. La campagne va bientôt commencer. Qu'est-ce à dire? Elle est DÉJÀ commencée... Que tous les bons libéraux serrent les cordes. S'ils restent sourds aux conseils mauvais qui les diverseraient, la victoire est à eux et, à sa suite le salut du pays. Libéraux garde à vous!

Edmond TURCOTTE.

UN MAGISTRAL PLAIDOYER

Magistral exposé de la politique du gouvernement et énergique riposte à ses adversaires.

Nous tenons à publier le texte à peu près intégral du magistral discours prononcé par l'honorable M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, jeudi dernier, en réponse au discours prononcé par M. Maurice Duplessis, le chef de l'Opposition. C'est l'une des plus belles pièces, l'un des plaidoyers les plus vigoureux que le chef du parti libéral, en cette province, n'ait encore prononcés et ces paroles toutes remplies d'idées, d'arguments irréfutables, réduisant à néant les accusations faites par le chef de l'Opposition. La fin du discours de l'honorable M. Taschereau a été pathétique pour les deux conseillers législatifs, Ouellet et Thériault, qui, cloûés à la porte de sortie de la salle des délibérations, entendirent les paroles du chef leur rappeler leur ingratitude et leur trahison. Les auditeurs se rappelleront longtemps cette péroraison du discours de l'honorable M. Taschereau et la figure des deux conseillers que la surprise et l'émotion faisaient pâlir affreusement.

Nous conseillons à nos lecteurs de lire attentivement ce texte du discours de l'honorable M. Taschereau. Ils vont constater toute la futilité des attaques portées contre le gouvernement et la faiblesse de ceux qui croient apporter une panacée universelle aux maux dont souffrent actuellement l'humanité.

Nous publions aujourd'hui le texte du discours de l'hon. L. A. Taschereau, à la Législature, au cours duquel il a répondu au discours de M. Maurice Duplessis. L'hon. M. Taschereau Le premier ministre au moment où il veut prendre la parole, est applaudi pendant de longues minutes. "Vous nous promettez de ne pas nous donner de quartier, dit-il en commençant, au chef de l'Opposition, école No. 12 à \$117.00. Municipalité scolaire de Saint-Martin, pour aider à la construction de la chapelle-école de la mission de St-René Goupil; \$1,666.00. C'est là des actes qui valent bien des discours. L'innocence est la puissance supérieure; Dieu s'est fait homme et a souffert; croix pour apprendre aux hommes l'innocence qui leur fait mériter librement la vie éternelle. — Louis VEUILLOT

(Suite à la page 4)

HOMMAGE À UN CONFRÈRE

Nous croyons devoir reproduire dans nos colonnes l'article éditorial que vient de consacrer M. Olivier Asselin, dans son journal "l'Ordre", le notaire Edouard Couture, directeur du "Progrès du Golfe", et son confrère qui vaillant journal hebdomadaire a pris les devants pour batailler en faveur de l'abolition des hypothèques inopérantes pour faciliter la mise en pratique du prêt agricole en cette province, mais il a également mené cette lutte, sans répit, de concert avec nombre de ses confrères de la presse hebdomadaire qui sont fiers du succès qu'il vient de remporter. En rendant hommage au "Progrès du Golfe" et à son distingué directeur, M. Asselin, avec cet esprit d'indépendance et de caractère, se plaît à reconnaître la valeur de l'hebdomadaire et son influence véritable sur nos hommes publics. Voilà ce qu'écrivit M. Asselin: "Des l'institution d'un crédit agricole, cette province a été délaissée et devant l'imperfection ordinaire des titres de propriété la Commission chargée de la dispensation de ce crédit en notre province devrait répondre négativement à une foule de demandes de crédit admissibles quant au reste. Un homme intelligent qui eût, dans une petite ville de l'estuaire de Saint-Laurent, la pratique du notaire et celle du journaliste, et qui est au surplus doué d'un sens social exceptionnel, M. Edouard Couture, directeur du PROGRÈS DU GOLFE, s'attacha tout de suite à démontrer les inconvénients de cette situation pour la province de Québec. Dans le Canada français, disait-il, les terres, plus anciennes, ont changé de propriétaires plus souvent, et, vu les habitudes sociales d'une population restée profondément attachée et confiante, l'acquéreur ou l'occupant n'a pas toujours pris la précaution de faire radier, après l'achat, les hypothèques ou autres obligations affectant sa propriété. Il en résulte qu'aujourd'hui, pour produire des titres parfaits, l'aspirant emprunteur doit recourir à des frais et à des procédures longues et coûteuses, parfois inutiles. M. Couture avait fait partager son point de vue à-dessus à la corporation du notariat. Dans le PROGRÈS DU GOLFE il est revenu maintes fois à la charge pour obtenir une législation qui mettrait fin à l'expéditive des hypothèques inopérantes, des droits de mineurs, et ainsi de suite. De son côté, je m'étais empressé de faire écho, dans le CANADA d'abord, dans l'ORDRE ensuite, aux observations si justes et si complètes, et d'autres journaux de toute nuance politique ont suivi. Ce fut donc être une grande joie pour M. Couture de lire dans le programme de M. Taschereau pour la présente session du parlement de Québec que le ministre proposera une législation tendant à la radiation de hypothèques inopérantes. Cette réforme, due incontestablement à la campagne de notre confrère, montre l'action qu'un simple hebdomadaire rural peut exercer, au profit de ses lecteurs, s'il connaît parfaitement les besoins de ses lecteurs et se résout à les servir sans égard aux intérêts des partis. Elle est aussi la preuve que les gouvernements sont généralement trop heureux d'adopter les vues de la presse indépendante et que celle-ci sache les faire valoir. La radiation expéditive et peu coûteuse des inscriptions hypothécaires qui entravent le crédit agricole à Ottawa rendra accessible aux cultivateurs ce crédit dont le gouvernement de Québec avait déjà convenu d'assumer l'intérêt au-dessus de 5%, jusqu'à concurrence de 6 1/2%."

Nos félicitations à M. Couture et nos remerciements de succès pour son intéressant journal. Olivier ASSELIN

DE BEAUX OCTROIS

Sans plus de commentaires, nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs que les municipalités scolaires de notre comté, dont les noms suivent, ont accepté de recevoir les octrois suivants pour la construction d'écoles. En temps de crise, alors que les budgets se font de plus en plus serrés, c'est un beau succès et nous devons en rendre témoignage au dévouement de celui qui, depuis cinq ans, a combié l'Équipe de facteurs et de collecteurs de taxes municipales, chez nous, M. Edouard Fortin, notre député au Parlement de Québec, qui vient de prononcer un éloquent et vigoureux plaidoyer pour défendre l'administration libérale de Québec, sur le parquet de l'Assemblée Législative. Voilà la liste de ces octrois: Municipalité scolaire de St-Georges de Beauce, école No. 20: \$1,000.00. Municipalité scolaire de St-Pierre de Broughton, école No. 12: \$1,200.00. Municipalité scolaire de Saint-Epiphane, école No. 12: \$1,117.00. Municipalité scolaire de Saint-Martin, pour aider à la construction de la chapelle-école de la mission de St-René Goupil; \$1,666.00. C'est là des actes qui valent bien des discours.

L'innocence est la puissance supérieure; Dieu s'est fait homme et a souffert; croix pour apprendre aux hommes l'innocence qui leur fait mériter librement la vie éternelle. — Louis VEUILLOT

L'AVENIR DE LA JEUNESSE AGRICOLE

L'hon. M. Adéard Godbout a prononcé mercredi soir à la Chambre de Québec un discours qui devrait apporter de la confiance dans tous les foyers de nos campagnes. La classe agricole, il l'a dit, a gardé, dans Québec, sa dignité et sa stabilité pendant la crise. Elle a été atteinte comme les autres mais le gouvernement l'a toujours entourée de sa sollicitude et il va continuer. On se pose souvent la question: l'Etat fait-il tout ce qu'il devrait faire pour l'Agriculture? Le ministre a répondu à cela par des chiffres éloquentes. L'Alberta et l'Ontario consacrent respectivement 6 et 4 pour cent de leurs budgets à la classe agricole. Dans la province de Québec, la proportion est de 13 pour cent. Au cours de l'exercice financier 1933-34, notre budget de l'Agriculture a dû être réduit vu la diminution des revenus, mais il ne sera pas cette année et la part accordée aux œuvres agricoles a toujours été en augmentant. M. Godbout a abordé de nouveau la question du Crédit rural. On réclame encore la création d'un Prêt agricole provincial dans la province de Québec. Le ministre de l'Agriculture considère que celui du gouvernement fédéral suffit. D'autres provinces avaient adopté la politique qui est actuellement préconisée par de nombreux politiciens, avec un désir sincère, nous l'admettons volontiers, d'aider davantage les cultivateurs. Mais aujourd'hui toutes les provinces en sont venues à l'idée du ministre de l'Agriculture de Québec et elles ont aboli leur Crédit agricole provincial. L'Ontario a été la dernière à juger, comme le Québec, qu'il n'était pas nécessaire d'avoir deux Crédits agricoles. L'institution fédérale est suffisante. Le gouvernement de Québec l'a rendue plus facile d'accès en payant 1 et demi pour cent du taux d'intérêt, qui est de 6 et demi, et en réduisant les frais des procédures de l'emprunteur. M. Godbout a laissé entendre qu'il y aurait moyen, plus tard, de faire davantage, pour que nos cultivateurs puissent emprunter à Ottawa à un peu moins de 4 pour cent. Québec paierait une plus grosse part de l'intérêt. Ce serait l'idéal. Il a aussi rappelé que les Caisses Populaires, qu'il a réorganisées et qu'il encourage, représentaient véritablement un autre Prêt rural. Le ministre de l'Agriculture a ensuite annoncé l'intention du gouvernement de faire reviser par une Commission le système de taxation de la province, de façon à ce que le fardeau de l'impôt ne tombe pas injustement sur certaine classe. Il a réclamer un peu plus de discrétion de ceux qui sont portés à dire que les fils de cultivateurs n'ont pas d'avenir chez nous. Il a énuméré les avantages que le plan Taschereau-Vautrin offrira à ceux qui veulent retourner à la terre ou y demeurer. Enfin, il a démontré que nos jeunes fermiers n'ont aucune raison de se décourager, en étant le fait que ceux d'entre eux qui ont pris part récemment à cinq grands concours agricoles à Toronto ont remporté trois premiers prix, un deuxième prix et un troisième contre toutes les provinces de la Confédération. Nous pourrions ajouter que le ministre lui-même, si justement fier de ses origines, est une autre preuve irréfutable que les fils de cultivateurs de Québec ont un bel avenir devant eux. Mais toute la province sait cela. Et lorsqu'il a remercié hier ses collègues de la coopération qu'ils lui accordent, ses paroles s'adressaient aussi bien à l'opposition qu'à ceux qui partagent ses convictions, car, Dieu merci, l'Agriculture est le problème qui retient l'attention de tous les partis et qui est, avec l'Éducation, au-dessus de la politique.

UN VIGOUREUX DISCOURS DE M. EDOUARD FORTIN

Répondant aux attaques portées contre le gouvernement de Québec par MM. Laurent Barré et P. A. Lafleur, M. Fortin, durant près d'une heure, défend la politique provinciale et discute l'opportunité des réformes que l'on préconise. — Il prêche en faveur du plan Vautrin, demande de l'aide pour nos colons, nos cultivateurs dépossédés de leur terre et suggère la création d'un ministère du commerce et de l'industrie.

UN DEFI QUI N'EST PAS RELEVÉ

L'adresse en réponse au discours de M. Duplessis ne répondit pas et heures et demi, jeudi. La discussion s'est close sur un discours de M. Frigon, député de St-Maurice, et une réponse de M. Elie, député de Yamaska. Un amendement de l'opposition fut battu par un vote de 40 contre 45 et l'adresse fut adoptée sur division. La veille, la Chambre avait assisté à un grand débat, oratoire auquel prirent part l'honorable M. Adéard Godbout et M. Edouard Fortin, de la part du gouvernement, et MM. Barré, Lafleur et Bertrand, de la part de l'opposition. Nous lecteurs pourrions lire, dans une autre colonne, un article commentant la magnifique adresse prononcée par le ministre de l'Agriculture, dans son langage simple, clair, limpide et vigoureux. Au dire du "Canada", c'est le ministre de l'Agriculture et M. Fortin qui ont remporté les honneurs de la journée et défendu la politique du gouvernement avec une remarquable vigueur. Nous donnons ici un résumé substantiel du discours prononcé par M. Fortin, ce dernier n'ayant pas préparé de texte: "Après avoir félicité le proposateur et le secondateur de l'adresse, M. Gaudet et Duffy, et fait un bel éloge du magistral discours prononcé par l'honorable M. Taschereau, en réponse aux attaques vigoureuses du chef de l'Opposition, M. Fortin reconnaît le talent, l'orateur s'adressa à M. Oscar Drouin, député de Québec-Centre, qui, la veille, avait prononcé un discours de trois heures et demi. "J'ai écouté avec beaucoup d'attention, dit M. Fortin, les remarques de notre excellent collègue, l'honorable député de Québec-Centre, qui, dans un esprit de grande liberté,

(Suite à la page 8)

Notre page féminine

SOUVENIRS

Ils sont tous là mes souvenirs, tous réunis sous les cendres du vieux logis encore chaudes de la vie de ceux qui l'habitaient; ils sont là joyeux, tristes, pleins d'amour ou de tendresse, bien vivants, parce qu'eux ne peuvent mourir. Et le soir, quand tout est calme, je songe aux jours heureux de mon enfance, je me rappelle la vieille demeure avec ses coins et recoins, avec tous ses défauts qui pourtant nous étaient chers; la salle à dîner où les petits tapageaient sans qu'on puisse toujours rétablir l'ordre, et où l'on se réunissait à toute occasion pour fêter les événements heureux ou manger la dinde de Noël. Aujourd'hui, elle n'est plus la chère grande salle, et à quoi bon essayer de se réunir puisqu'il y aura toujours une place vide qu'on ne peut remplir. Et le salon, témoin muet des amours et amourettes de toute cette jeunesse, salon gracieux qui a vu tant de jolies dames et de beaux messieurs, où l'hospitalité rivalisait avec une franche gaieté; lui aussi a disparu le salon rose, tout comme le grand fumeur auditeur silencieux de discussions politiques, de requêtes, de plaintes, mais aussi de bonnes soirées de famille et de joyeuses parties de bridge. Disparues les chambres coquettes qui ont abrité nos rêves les plus doux et les meilleurs, rêves de jeunes filles, illuminés et roses comme un matin d'avril, rêves d'amour, rêves de sacrifices et de renoncement, rêves de colégiens, rêves d'écolières, rêves d'enfants; ils sont tous là ensevelis avec nos souvenirs les beaux rêves car eux non plus ne peuvent mourir pas plus que la chère vieille maison qui toujours vivra dans notre pensée et dans notre cœur.

Tante ARLETTE.

CE SOIR, MON DIEU

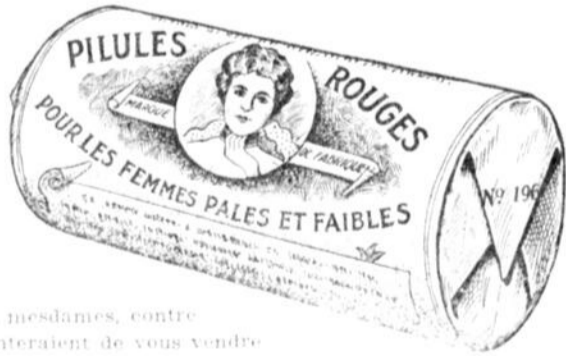
Ce soir, mon Dieu, mon cœur est lourd et découragé. Les enfants qui ne sont pas ce qu'il faudrait, l'âge que j'ai, la fatigue, la maladie, l'argent qu'on perd et que si difficilement on gagne, le silence et la solitude qui pèsent lourdement, parfois, à la [compagne]; Et toutes ces rebuffades, ces difficultés, ces attentes vaines, ces [non, ces si...]; Mes doutes sur mon œuvre que viennent renforcer, de la part [des autres, les oublis]; Le sentiment de la vanité de mes efforts, l'angoisse des années à [venir...]; Mon Dieu, je vous l'offre, puisque je n'ai que cela, ce soir, à vous [offrir].

Henriette CHARASSON.

ÉDUCATION

Un temps superbe, un ciel sans nuage, et l'on peut partir sans crainte loin de la ville, afin de goûter les plaisirs et les charmes de la campagne. Aussi la famille Zed : en profite-t-elle pour prendre le train et se rendre dans un joli petit site des environs. Le père, en tant que chef de famille, se charge de prendre les billets et de les garder jusqu'à la fin du trajet. Le voyage se passe sans incident. L'unique rejeton lit des journaux amusants, n'importe pas ses parents et n'incommoder pas les voisins. Arrivés à destination, nos voyageurs descendent. Mais M. Zed cherche en vain les petits cartons qu'il doit remettre à la sortie, comme preuve qu'il s'est acquitté du prix du voyage. Toutes les poches sont passées en revue les unes après les autres, aucune ne laisse apercevoir le moindre billet. L'employé, tout d'abord aimable et patient, commence à changer d'attitude. Enfin, lorsque M. Zed, après avoir affirmé qu'il a pris ses billets, tente de franchir la porte de sortie, il est invité à exposer son cas au chef de gare.

ATTENTION!



Nous tenons à vous mettre en garde, mesdames, contre certains individus peu scrupuleux qui tenteraient de vous vendre des imitations des bonnes PILULES ROUGES. Ils vous diront: "C'est la même chose et c'est encore meilleur marché". Leurs pilules peuvent être meilleur marché, mais elles peuvent bien n'être aussi que de la crasse peinte en rouge.

MEPRIEZ-VOUS! EXIGEZ LES VÉRITABLES PILULES ROUGES avec la signature de la Compagnie Chimique FRANCO Américaine Limitée, sur la boîte. Les bonnes PILULES ROUGES ne se vendent jamais au cent.

Manufacturées sous la direction d'un docteur en chimie, d'un médecin, d'un pharmacien, analysées par les docteurs des hôpitaux de Paris, les bonnes PILULES ROUGES vous donnent l'assurance d'un soulagement certain si vous souffrez de:

- Pâleur
- Fatigues
- Irregularités
- Faiblesse
- Douleurs de dos, de reins
- Troubles internes essentiellement féminins
- Manque d'appétit
- Périodes douloureuses

(symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE)

Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, rue S.-Denis, Montréal.

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS...



L'usage de la Poudre à Pâte "MAGIC" est une garantie de réussite quand vous faites des gâteaux. Vous obtenez toujours des résultats uniformes. C'est pour cela que les plus grandes autorités culinaires et les plus grands chefs recommandent l'ajout de "MAGIC" à votre pâte. Commandez-en une boîte aujourd'hui!

NE CONTIENT PAS D'ALUN - C'est décolorant. La Poudre à Pâte "MAGIC" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible. Fabriquée au Canada.

POUR LES MAMANS

Leurs jeunes yeux

En parlant de la beauté de nos enfants et des menagements qu'elle impose aux mères prévoyantes, nous n'avons rien dit des yeux, recevant cette question trop grave pour une étude trop longue. Les yeux de nos petits sont menacés dès l'heure de la naissance par une infection bien connue des médecins d'enfants et qui peut être grave, très grave: la conjonctivite purulente ou mugigère ne qu'on attend un certain nombre d'enfants, surtout dans les milieux peu familiers avec l'hygiène moderne, et qui, disent les statistiques, a cause la perte de la vision à plusieurs milliers de personnes; parmi les aveugles, un nombre impressionnant peut faire remonter à la conjonctivite des premiers jours leur infirmité définitive.

Précaution

Dès que le bébé est né, qu'on l'a bien lavé et séché, il faut aussitôt penser à sa vue et faire tomber sur ses yeux ouverts une ou deux gouttes de citron frais ou mieux s'en tenir à l'avis du médecin. Si malgré cette précaution nécessaire (que le docteur ou la grand-mère ne négligeront pas de prendre), le petit nouveau-né présente un jour ou deux après sa naissance, des yeux "collés", bordés de rouge et d'où l'on peut voir perler du pus ou de l'humeur, il faut appeler d'urgence le médecin et appliquer à l'enfant un régime énergique avec le voyage chaud et antiseptique toutes les deux ou trois heures. La vision de l'enfant est en danger.

Presque toujours

Dans les pays arabes, qui comptent une si grande proportion d'aveugles neuf fois sur dix c'est le manque d'hygiène dans la petite enfance qui est à l'origine du mal. Il suffit d'ailleurs de voir les mouches se poser sur des grands yeux des bébés d'Orient ou d'Egypte pour comprendre à quel point les pauvres sont exposés chez nous, une telle négligence nous révolterait; mais l'ophtalmie reste quand même un risque.

(A suivre)

QUELQUES CONSEILS

L'eau de pluie froide et un peu de soda enlève la graisse de toutes les étoffes qui peuvent se laver. Il est bon de savoir qu'il faut mettre une grosse pincée de soda à pâte dans toute soupe ou lait pour l'empêcher de cailler. Les femmes se demandent parfois ce qu'elles pourraient faire avec le

LA FEMME COQUETTE

LES CHAPEAUX

Décidément, la calotte des chapeaux se rehausse; après la platitude des derniers modèles, voici l'élévation décriée. Chapeaux tyroliens, bonnets pointus, toques, bouclettes, la silhouette et devient surtout en arrière la coiffure. Le petit chapeau en feutre, au fond travaillé de plus et enjolivé d'une plume-outon traversant la calotte, est très en vogue, posé légèrement sur le côté, il dégage le profil. Ah! ce profil, bien encastré par l'arrangement des cheveux, qui laisse voir un tout petit bout de l'oreille, comme nous en aimons la vision! Le chapeau peut ombler en avant le visage, mais il doit dégager la tête en arrière et bien montrer l'arrangement des bouclettes. Il rouleau glissé vers la nuque, Chapeaux en velours, au fond bien drapés en hauteur, en feutre, en tulle, en tissu, qui s'ornent des plus charmantes fantaisies de petites plumes ziboulons, noires et oranges, vertes et jaunes, selon le ton de la forme.

MODES D'ANTAN

Elles reparaissent, cette saison, ces modes d'antan, dans le succès des aigrettes, des petits cols hauts, des corsets bouffants du haut et bas, des blouses russes déjà adoptées, il y a quelques années, et des bottes, ou mieux des demi-bottes, que nous allons revoir. Les hautes bottines ne sont peut-être pas loin de nous être rendues, si commodes pour les jours de boue et maintenant si bien les chevilles. Pour le moment, les souliers, pour la marche, se font beaucoup plus haut, lacés en avant, en daim ou en cuir, avec pattes, découpes boutonnières et remontant bien sur le cou de pied.

UN MENU PAR SEMAINE

Tomates renaissance

Prenez de préférence de petites tomates; coupez-les par la moitié, assaisonnez l'intérieur de sel et de poivre, ajoutez quelques gouttes d'huile et laissez mariner une heure dans le blanc et le jaune de quelques œufs durs et mettez de côté un peu de jaune. Liez le blanc et le jaune avec quelques cuillères de mayonnaise. Garnissez chaque demi-tomate de cet appareil et saupoudrez la surface d'une pincée de jaune d'œuf haché. Bressez les tomates dans un réfrigérateur de cristal et entourez-les de quelques feuilles de persil.

Oufs en surprise

Hacher très finement 2 ou 3 champignons blancs sautés au beurre, du jambon et un peu de langue. Batre des œufs, à raison d'un par convive, comme pour des œufs brouillés, et les faire prendre dans une casserole. Avant qu'ils ne soient à point, leur incorporer le petit hachis; par ailleurs, et en même temps que se préparent les œufs brouillés, faire cuire, pendant trois minutes à l'eau bouillante, des œufs avec leur coquille — un par convive également. Les retirer de l'eau, les passer bien vite dans l'eau froide afin de mieux enlever la coquille sans blesser le blanc. Bourrer légèrement de petites assiettes individuelles, y mettre une mince couche d'œufs brouillés; poser dessus l'œuf entier débarrassé de sa coquille, combler les vides et recouvrir d'œufs brouillés; arroser de quelques gouttes de beurre fondu et garder au chaud, mais peu de temps; ce mets doit être servi aussitôt prêt.

Tarte à la citrouille

Une tasse et quart de citrouille en purée, une tasse et demie de sucre, une cuillerée et demie à thé de clous de girofle, une cuillerée de cannelle, un quart de cuillerée à thé de gingembre, une demi cuillerée à thé de sel, un œuf battu légèrement, trois quarts de tasse de lait. Mélangez

UN GRAND CONGRÈS D'ÉDUCATION FAMILIALE

À l'occasion de l'Exposition Universelle de Belgique, il sera tenu au début du mois prochain, à Bruxelles, le Congrès International d'Éducation Familiale. Le gouvernement belge a promis son précieux patronage à ces importantes assises. Les hommes les plus marquants dans le monde de l'éducation se rassembleront dans la capitale de la Belgique et feront part de leurs plus récentes expériences. Ils poursuivront toujours l'étude des meilleures méthodes de formation et de développement du caractère des enfants; de ces études découlent des directives pratiques et un programme d'action pour les parents, pour les œuvres sociales et scolaires dans tous les pays. Le programme du Congrès se divise en 24 chapitres sous sept sections différentes. On a assigné à chaque pays l'étude d'une question particulière. Au Canada, c'est à l'Action Sociale Catholique de Québec qu'a été donné l'honneur de préparer la réponse à la question demandée. Cette question, qui découle de la section, est la suivante: Vulgarisation parmi les parents des notions d'éducation familiale pour la formation du caractère. Mission de la presse, de la radio et du cinéma — Réalisations, projets. Afin que l'Action Sociale Catholique de Québec puisse répondre d'une façon précise et adéquate, son secrétaire lancera, dans quelques jours, une enquête par tout le Canada.

LE CIEL

Ce que nous disent les astronomes

Qui donc, par un beau soir, ne s'est pas arrêté longuement à contempler le ciel étoilé? Qui donc n'a pas admiré la voie lactée, cette grande bande blanchâtre qui traverse le firmament? Qu'est-ce que la voie lactée? C'est un monde, dont le peuple est fait d'étoiles, le soleil n'étant que l'une d'elles et pas la plus grande. Et des mondes comme celui-là, il y en a des millions de millions de millions; on en prévoit cent milliards. Et chacun de ces mondes, chaque galaxie, comme disent les astronomes, comprend une centaine de milliards d'étoiles.

COMMENT AGIR

Certaines habitudes que nous admettons pourtant chez nos amis nous apparaissent comme des défauts inopportuns chez nos ennemis; ainsi, ce que nous nous plaignons d'appeler persistance chez les premiers nous le qualifions d'entêtement chez les seconds. La persistance est la caractéristique des germes des maladies. La diphtérie n'est pas la pire des maladies qui affligent l'humanité, mais il nous faut continuellement lutter contre elle. D'un bout de l'année à l'autre, elle constitue une menace constante à la santé et à la vie. Toutefois, nous possédons plus de moyens de défense contre la diphtérie que contre toute autre maladie. La science est une puissance. Nous sommes éclairés au sujet de la diphtérie autant que nous pouvons le désirer. Le germe qui en est la cause nous est familier et est facilement reconnu au microscope. La diphtérie est une des rares maladies pour lesquelles nous possédons un moyen de guérison pourvu toutefois qu'il soit appliqué au début de l'affection; elle appartient aussi au petit groupe de maladies contre lesquelles nous ayons des moyens sûrs de prévention.

Si cette terrible maladie continue ses ravages, c'est qu'encore un trop grand nombre d'enfants sans protection viennent en contact avec les microbes qui en sont la cause.

Ce contact ne peut pratiquement pas être évité puisqu'un grand nombre de personnes, paraissant tout à fait dans leur système des germes de cette maladie qui se localisent dans le nez et dans la gorge; ces personnes ignorent qu'elles sont ainsi dangereuses et il n'y a généralement aucune raison de les suspecter, mais ces porteurs sains de germes n'en sèment pas moins des germes qui font des victimes. L'enfant peut être protégé de telle façon qu'il soit en mesure de résister à l'invasion des germes; il est possible de développer en lui un pouvoir de résistance qui le fera sortir victorieux de tout combat que son organisme aura à soutenir contre les microbes de la diphtérie. Cette protection, en effet, est conférée à l'enfant par le procédé connu de l'immunisation contre la diphtérie, qui consiste dans l'injection d'une substance appelée anatoxine. C'est un moyen parfaitement sûr qui permet à l'organisme de développer des forces protectrices contre les germes de la diphtérie. Plus l'enfant est jeune, moins il a de résistance à la maladie. Il y a donc tout avantage à immuniser les enfants contre la diphtérie avant la fin de leur première année. Si vos enfants n'ont pas encore été immunisés, ne différez donc pas plus longtemps cette sage mesure de précaution.

dans ses formules mathématiques, peut se résumer comme ceci. L'univers se dilate, il s'étend constamment, comme un ballon, comme une bulle de savon qui grossirait toujours. Sur un ballon qui se gonfle, les poussières, les points semblent s'éparpiller en tous sens. Les poussières de l'univers, ce sont les spirales, les nébuleuses. Elles fuient. Ce n'est pas nous, de la petite planète Terre, qu'elles fuient. La diffusion est en tous sens comme les particules d'une fumée. Pourquoi fuient-elles? Quelle force les pousse?

Nous connaissons jusqu'ici la gravitation, une force par laquelle les corps s'attirent. Il faut admettre une autre force après laquelle ils s'éloignent, se repoussent. Et c'est cette dernière qui a pris le dessus, après l'équilibre instable des débuts. Et l'univers se dilate. Et l'univers se vide. L'espace est si vaste que les astres y sont dispersés à la manière de trois guêpes occupant seules la superficie de toute l'Europe et même davantage. N'est-ce pas le vide? Les nébuleuses s'éloignent et leur vitesse d'éloignement augmentant à mesure qu'elles s'éloignent, les espaces entre les astres deviennent si grands qu'on peut dire que le vide se fait plus parfait que dans nos plus parfaites machines à vide.

Mais que ne peut-on pas dire? Il reste que le monde, à mesure qu'on l'étudie, même le monde de la matière, est une merveille qui jette dans l'étonnement et l'admiration. Le savant, qui, à mesure qu'il découvre un point lumineux dans le ciel bleu, découvre aussi des abîmes que son œil essaye en vain de mesurer, reste stupéfait. S'il est poète, et plus poète que scientifique, tel est abbé Lemaitre, après les heures de froids calculs mathématiques, il laisse libre cours à son imagination. Et il se plaît à nous dire que nous assistons à la fin d'un feu d'artifice inimaginable.

Le monde, le gros atome du début des âges, s'est monnayé en un pluie d'étoiles. Et le radieux souvenir des premières fusées nous est conservé dans la lumière des nébuleuses. Nous voyons peu à peu s'éteindre des soleils. Mais il n'est pas nécessaire d'être savant pour être poète et il est loisible à tous ceux qui aiment voyager sur les ailes de l'imagination d'aller se perdre dans les merveilleuses profondeurs de l'espace, à la suite des nébuleuses. Mais si l'homme est un saint, c'est jusqu'à Dieu qu'il va. Et il répète le mot de saint Ignace en contemplant devant le ciel: *Quam sordet telus, cum coelum aspicio.* "Que la terre me paraît laide lorsque je regarde le ciel!"

NOTRE MARCHAND VOUS OFFRE UN CHOIX VARIÉ DE FERS ÉLECTRIQUES

Repasser n'est plus une corvée — c'est un plaisir — lorsque vous vous servez d'un fer électrique. Pensez-y! Il suffit de tourner une clef et dans quelques secondes le fer est chaud et propre, bien entendu. Aucune poussière ni cendres pour abîmer la blancheur et la propreté de votre linge! Il se peut que vous vous trouvez forcée de vous priver de bien des choses, mais vous ne devez pas remettre l'achat d'un fer électrique. Il se paye par les économies qu'il vous permet depuis la première heure. Demandez à n'importe quelle de vos amies qui possède un fer électrique et elle vous dira qu'elle "ne retournera jamais aux vieux fers démodés".

NOTRE MARCHAND VOUS OFFRE UN CHOIX VARIÉ DE FERS ÉLECTRIQUES

Publiée par — Canadian General Electric Co., Canadian Westinghouse Co., Northern Electric Co., conjointement avec THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

Régalez les connaisseurs de thé vert



ter, mais ces porteurs sains de germes n'en sèment pas moins des germes qui font des victimes. L'enfant peut être protégé de telle façon qu'il soit en mesure de résister à l'invasion des germes; il est possible de développer en lui un pouvoir de résistance qui le fera sortir victorieux de tout combat que son organisme aura à soutenir contre les microbes de la diphtérie. Cette protection, en effet, est conférée à l'enfant par le procédé connu de l'immunisation contre la diphtérie, qui consiste dans l'injection d'une substance appelée anatoxine. C'est un moyen parfaitement sûr qui permet à l'organisme de développer des forces protectrices contre les germes de la diphtérie. Plus l'enfant est jeune, moins il a de résistance à la maladie. Il y a donc tout avantage à immuniser les enfants contre la diphtérie avant la fin de leur première année. Si vos enfants n'ont pas encore été immunisés, ne différez donc pas plus longtemps cette sage mesure de précaution.

PACIFIQUE CANADIEN



Rattrapez l'été sur la... CÔTE ENSOLEILLÉE DU PACIFIQUE

Billets à bas prix pour VANCOUVER, VICTORIA, C. B. et SEATTLE, WASH. Venez, cet hiver, pratiquer vos sports préférés, ou vous reposer, au milieu de ce véritable Eden qu'est la côte canadienne du Pacifique: golf, équitation, yachting, tennis, promenade à pieds, en auto... vous avez le choix. Paris d'hiver spécial dans les hôtels. Billets de chemins de fer valables pour l'aller, du 15 déc. au 28 fév. pour le retour, jusqu'au 30 avril 1935. Arrêt facultatif à n'importe quelle station en cours de route. ÉVÉNEMENTS SPORTIFS Programme sportif chaque fin-de-semaine sur le Mont Grouse, à Vancouver. Tournoi de golf à Victoria, du 18 au 25 février 1935. Renseignements et billets sur demande à C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

COMMENT AGIR

Certaines habitudes que nous admettons pourtant chez nos amis nous apparaissent comme des défauts inopportuns chez nos ennemis; ainsi, ce que nous nous plaignons d'appeler persistance chez les premiers nous le qualifions d'entêtement chez les seconds. La persistance est la caractéristique des germes des maladies. La diphtérie n'est pas la pire des maladies qui affligent l'humanité, mais il nous faut continuellement lutter contre elle. D'un bout de l'année à l'autre, elle constitue une menace constante à la santé et à la vie. Toutefois, nous possédons plus de moyens de défense contre la diphtérie que contre toute autre maladie. La science est une puissance. Nous sommes éclairés au sujet de la diphtérie autant que nous pouvons le désirer. Le germe qui en est la cause nous est familier et est facilement reconnu au microscope. La diphtérie est une des rares maladies pour lesquelles nous possédons un moyen de guérison pourvu toutefois qu'il soit appliqué au début de l'affection; elle appartient aussi au petit groupe de maladies contre lesquelles nous ayons des moyens sûrs de prévention.

NOTRE MARCHAND VOUS OFFRE UN CHOIX VARIÉ DE FERS ÉLECTRIQUES

Repasser n'est plus une corvée — c'est un plaisir — lorsque vous vous servez d'un fer électrique. Pensez-y! Il suffit de tourner une clef et dans quelques secondes le fer est chaud et propre, bien entendu. Aucune poussière ni cendres pour abîmer la blancheur et la propreté de votre linge! Il se peut que vous vous trouvez forcée de vous priver de bien des choses, mais vous ne devez pas remettre l'achat d'un fer électrique. Il se paye par les économies qu'il vous permet depuis la première heure. Demandez à n'importe quelle de vos amies qui possède un fer électrique et elle vous dira qu'elle "ne retournera jamais aux vieux fers démodés".

NOTRE MARCHAND VOUS OFFRE UN CHOIX VARIÉ DE FERS ÉLECTRIQUES

Publiée par — Canadian General Electric Co., Canadian Westinghouse Co., Northern Electric Co., conjointement avec THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY



Toujours à la chaleur voulue... et toujours propre!

Repasser n'est plus une corvée — c'est un plaisir — lorsque vous vous servez d'un fer électrique. Pensez-y! Il suffit de tourner une clef et dans quelques secondes le fer est chaud et propre, bien entendu. Aucune poussière ni cendres pour abîmer la blancheur et la propreté de votre linge! Il se peut que vous vous trouvez forcée de vous priver de bien des choses, mais vous ne devez pas remettre l'achat d'un fer électrique. Il se paye par les économies qu'il vous permet depuis la première heure. Demandez à n'importe quelle de vos amies qui possède un fer électrique et elle vous dira qu'elle "ne retournera jamais aux vieux fers démodés".

NOTRE MARCHAND VOUS OFFRE UN CHOIX VARIÉ DE FERS ÉLECTRIQUES

Publiée par — Canadian General Electric Co., Canadian Westinghouse Co., Northern Electric Co., conjointement avec THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

L'ECLAIREUR

Il y a vingt ans

12 Novembre 1914.

Au cimetière.

Lundi matin, à neuf heures, dans le décor toujours triste de nos cimetières, les restes mortels d'une jeune fille de 18 ans, que l'impitoyable phthisie a couchée dans la tombe beau lys brisé sans connaître le souffle aride de la vie...

Mercredi matin à eu lieu, à Beauceville, une grande et belle fête de famille.

25ème anniversaire.

Dimanche dernier, le 15 novembre, les nombreux amis de M. et Mme Éphrem Dostie, de Beauceville, leur ont causé une agréable surprise en fêtant d'une façon tout à fait princière le 25ème anniversaire de leur mariage.

Après l'adresse lue sur leur présence un joli set à thé en argent, un plateau pour cartes de visite, une corbeille à pain, Mlle Maillé, de Ste-Marie avait aussi envoyé une corbeille à crème en argent.

M. Dostie remercia en termes émus les nombreux amis réunis. Puis Mlle Julienne Dostie ayant préparé un cachet, on se mit à table et plusieurs parties furent jouées. Les heureux gagnants reçurent de jolis prix.

Mardi matin, à sept heures, est décédé un vieux et bon de la ville, M. Joseph Bernard (Goth). Le défunt était âgé de 80 ans.

NOTRE-DAME DES PINS

VA ET VIENT

M. l'abbé Albert Bourque, prof. au Collège Ste-Anne, passe quelques jours à Notre-Dame à l'occasion du jour de l'An.

M. l'abbé Jos. Siméon Bourque, vicaire à Ste-Apolline, dans sa famille également, chez M. Jean Bourque.

M. Ernest Boily, de Ste-Georges, ainsi que M. Marcel Fortin, de Beauceville, les hôtes de M. Maurice Poulin dans le temps des fêtes.

Mlle Marguerite Roy, du couvent de Ste-Georges, dans sa famille, chez M. et Mme Emile Roy.

M. Maurice Poulin de passage à Sherbrooke, pour quelques temps.

M. Adolphe et Paul-Henri Bourque, Gustave Morin, Honoré Doyon ainsi que Ernest Bourque, de retour dans leur famille, après un séjour dans les chantiers de la Gaspésie.

Milles Corinne Poulin, inst., à Ste-Théophile et Alexandrine Poulin, inst., à Ste-Benjamin, étaient dans leur famille pour le temps des fêtes.

SAINT-FRÉDÉRIC

NOUVEAU MARGUILLIER

M. Georges Garon de la paroisse de Ste-Frédéric, a été nommé marguillier en remplacement de M. Adolphe Poirier sortant de charge.

SAINT-BENOIT

STATISTIQUES

Au cours de l'année 1934, il y a eu dans la paroisse de Ste-Frédéric Beauce, 18 sépultures dont 8 adultes, 11 baptêmes et 7 mariages.

MESSE DE MINUIT

Nous avons eu une magnifique messe de minuit. Rien ne restait à désirer. De magnifiques décorations, une jolie arche due à l'habileté de notre sacristain. Le chant fut beau et bien réussi. Le choeur de chant sut monter son savoir-faire, grâce au bon directeur, M. le Vicaire.

VA ET VIENT

M. et Mme Rosario Plante, de Thetford, également M. Adolphe Plante se rendaient à l'invitation de leur frère, M. Honoré Plante, à l'occasion du jour de l'An.

EXCURSION

QUEBEC et LEVIS

MONTREAL

Via Q. C. Ry. Québec et C. P. Ry.

SAMEDI, 26 JANVIER

Par les Trains Réguliers

DE: Québec et Lévis (Via Québec)

Beauceville \$1.25

St-Georges 1.50

LEVIS \$4.50

MONTREAL 4.75

Point de retour - De Québec et Lévis: pour revenir au point de départ, pas plus tard que samedi, le 28 janvier, (les billets sont acceptés sur les trains de Q. C. Ry. le 29 janvier).

UNE OCCASION SPÉCIALE DE VISITER L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES DE MONTREAL.

Taux réduits équivalent de toutes les autres gares du QUÉBEC CENTRAL.

Billets bons dans voitures de première seulement. Aucun bagage enregistré. Enfants de 5 ans et au-dessous de 12 ans, moitié prix.

Pour plus amples renseignements et billets s'adresser aux Agents.

QUEBEC CENTRAL

MAUX de TÊTE

promptement soulagés par les PILULES de Dr. CHASE

M. Marc-Aurèle Nadeau, de Vallée-Jonction, visitait Mme Ernest Breton, dernièrement.

M. et Mme Ovide Nadeau, de East-Broughton, également chez M. Thomas Vachon, dernièrement.

M. et Mme Philibert Gravel, leurs enfants, Paul-Henri et Gérard, de même que MM. et Mmes Jos. Michaud et Honorius Poulin, de Saint-Joseph de Beauce, se rendaient chez M. et Mme Vitar Vachon, à l'occasion du jour de l'An.

M. et Mme L.-Philippe Lachance se rendait à L'Île aux Grues, visitant ses parents et amis.

M. et Mme Achille Gagné, de Thetford Mines, visitaient leurs parents, M. et Mme Jos. Giguère.

M. et Mme Félix Jacques, Phôte de Mlle Antoinette Breton.

M. Pit Jacques de Saint-Joseph, chez ses parents, à l'occasion du jour de l'An.

M. Edgar Labbé, de Québec, de passage dans sa famille.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

—Le Jour de Noël, a été élu marguillier, M. Archaël Veilleux, remplaçant M. Romuald Blais sortant de charge.

VA ET VIENT

M. l'abbé Adolphe Doyon, Econome au Séminaire de Québec, est venu passer les fêtes dans sa famille à Ste-Benoit.

—Le Rev. Père Caron est venu passer le jour de l'An parmi nous.

—M. Rodolphe Maheux, E. E. M., dans sa famille à l'occasion du jour de l'An.

—M. Rodolphe Laflamme, E. E. D., passe le temps des fêtes dans sa famille à Ste-Benoit.

—M. Victor Roy, du Séminaire de Ste-Victor, a passé les fêtes dans sa famille.

—M. Théophile Busque passe le temps des fêtes à Ste-Benoit.

—M. et Mme Viator Turgeon, de Stanstead, ont passé une huitaine chez leurs parents.

—M. et Mme Armand Plante, de Shenley, à Ste-Benoit, chez leurs parents, M. et Mme Edmond Rancourt.

—Milles Corinne et Irma Labbé, de l'ancienne Lorette, sont venues passer les fêtes parmi nous.

—M. Maurice Côté était l'hôte de Mlle Corinne Poirier.

—MM. J. E. Rancourt et Georges Rancourt de passage à Québec, cette semaine.

—M. Edgar Labbé, de Québec, de passage dans sa famille.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

Voici la liste des personnes décédées en 1934: MM. Elzéar Brousseau, Florian Deblois, Joseph Poulin, Mlle Germaine Binet, Mme Vve Phil Roy, MM. Thomas Roy, Joseph Roy, Pierre Poirier, Séverin Deblois, Mme Pierre Lachance, M. Patrice Poulin, Mme Jean Poulin, Mlle Germaine Maheux.

STATISTIQUES

En l'année 1934, il y a eu à Ste-Benoit, 47 baptêmes, 10 mariages, 22 sépultures dont 13 adultes.

UN MAGISTRAL PLAIDOYER

(Suite de la première page)

"Nous avons à déplorer la disparition de quatre de nos meilleurs députés depuis la dernière session. On dit que les morts sont les vrais vivants. Quelle que soit la vérité de cette parole, ceux qui sont partis sont certainement vivants dans notre souvenir. Leur vie exemplaire, toute dévouée à leur pays est un exemple qui restera toujours dans nos mémoires."

"La vie continue. L'un des députés les plus actifs de notre groupe est devenu ces mois derniers ministre de la Colonisation. M. Vautrin a devant lui une lourde et belle tâche. Il a la jeunesse, la volonté d'accomplir son devoir jusqu'au bout; il a déjà la sympathie de nos braves colons, personne ne doute qu'il ne montre à la hauteur de la tâche que nous lui avons confiée."

"L'honorable M. Laferté a quitté l'Assemblée pour aller recevoir au Conseil la récompense de son excellent travail parmi nous. MM. Beaudet et Lapierre se sont retirés dans une vie plus calme, moins frégale. A tous, nos félicitations et nos vœux."

"L'opposition n'a pas diminué, ou plutôt oui, elle s'est encore payée le luxe de diminuer. Trois nous-que-taires l'ont quittée. Athos, le plus éloquent, Porthos, le plus suave, Aramis, le plus fine rapier, se sont séparés de l'opposition. Nous croyons qu'on peut attendre une honnête coopération de ces trois députés mais il faut attendre le développement des affaires en Chambre pour voir quelle sera la nouvelle position de nos trois honorables amis."

"MM. Gaudet et Duffy, les deux orateurs qui ont proposé l'adresse en réponse au discours du Trône ont vu hier, par les applaudissements enthousiastes que leurs discours ont suscités, comment on avait apprécié leur éloquence. Nous les remercions."

"Il n'est pas superflu au début de cette session, d'évoquer en mémoire une fois ces belles fêtes de Gaspé, lors desquelles le peuple canadien-français a prouvé quelle était l'ardeur de son souvenir. Ces fêtes ont rapproché le Canada de la France et de l'Angleterre. La France nous a envoyé un homme qui a conquis tous les cœurs au pays. Cet homme est maintenant premier ministre de France. Nous n'oublierions jamais qu'il s'est agenouillé avec nous au pied de nos autels et qu'il a été, par le charme de son esprit et la sincérité de ses sentiments, l'agent d'une liaison indissoluble et définitive entre la France et le Canada français. L'Angleterre nous a conquis une fois encore par les armes de gentillesse et de grand civisme qu'est M. Fisher. Les États-Unis ont été fidèles à l'amitié et nous ont délégué leur consul-général à Ottawa. Les fêtes de Gaspé ont vraiment été celles du souvenir et de la fraternité entre le Canada français et les trois grands pays qui ont participé."

La conférence interprovinciale

"Mais l'été ne s'est pas passé qu'en fêtes, continue M. Taschereau. En juillet dernier, à Ottawa, nous nous sommes réunis à une conférence interprovinciale. Nous nous sommes rendus avec l'idée de discuter des questions relatives au chômage. Dès le début, on nous a dit que nous aurions beaucoup de travail à faire pour régler à l'avance le chômage sur le seul plan provincial. Nous avons tous pensé alors aux promesses de M. Bennett, en 1930, alors qu'il jurait au peuple qu'il réglerait le problème du chômage sur un plan fédéral. Le ministre fédéral nous a surpris en disant qu'il n'était pas le premier à dire que M. Bennett se donnait à lui-même. En effet, dès septembre 1930, lors de la session spéciale, il décidait qu'il diviserait la contribution aux secours directs entre trois participants: le fédéral, le provincial et les municipalités. Lors de la conférence en juillet dernier nous avons insisté pour que le gouvernement tienne au moins cette promesse. Le fédéral a été inébranlable dans sa décision."

Le coût du chômage

"Aujourd'hui la situation est devenue intolérable. Nous avons payé 26 millions de dollars depuis 1930 en secours au chômage, nous avons fait ce que nous avons pu. M. Duplessis sait très bien qu'il nous avait vendus des objets de première nécessité aux sans-travail. A qui la faute, sinon au gouvernement fédéral, qui refuse d'acquiescer à nos part tant que tous les comptes n'ont pas été soigneusement examinés par l'auditeur?"

Mesure odieuse d'Ottawa

"Et n'est-ce pas une mesure odieuse que cette décision qui prive M. Bennett de faire rembourser aux provinces tous les comptes déjà payés par Ottawa et que l'examen attentif révèle définitivement abusifs? Cette décision nous donne nous à un coût jusqu'ici \$500,000 que nous avons payés en remboursement au gouvernement fédéral. De plus, depuis quelques mois, nous ne savons plus du tout jusqu'à quel point Ottawa nous aidera dans la solution des problèmes du chômage. Nous soulager les municipalités nous avons offert au fédéral de payer 50 pour cent des secours s'il s'engageait à fournir lui aussi 50 pour cent. J'ai écrit au ministre fédéral du Travail, M. Gordon à ce sujet. Je suis encore à attendre sa réponse. Non seulement on ne nous a rien fait mais nous sommes obligés de quitter chaque cheue de la contribution fédérale."

M. Duplessis sait fort bien que ce n'est ni Québec ni Ottawa, ni quelque gouvernement que ce soit qui sont responsables de la crise mais que cette crise affecte tout le monde et qu'on ne s'en relèvera certainement pas en lançant des appels démagogiques comme le Chef de l'Opposition a pris l'habitude de le faire depuis quelque temps. Nous n'avons eu en ces temps de misère aucune coopération valable de l'Opposition dont le chef s'abaisse à faire une politique qui n'est d'au-

gne ni de lui ni du parti qu'il prétend conduire.

Le voyage de M. Bennett à Londres
"Il y a quelque temps, on nous avertit qu'une autre conférence inter-provinciale aurait lieu à Ottawa. Sur les entrefaits, M. Bennett a fait un voyage en Angleterre. Je sais par un de mes amis qui est allé en Angleterre que le premier ministre du Canada a proposé aux chefs politiques anglais d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Les hommes d'Etat qu'il a consultés ne l'ont pas écouté. Je reconnais l'esprit réaliste des Anglais qui leur a permis d'être très francs sur les intentions et qui leur inspire ces actes de largesse d'esprit, de respect des droits de l'homme dont nous jouissons. La preuve que ce que je dis là est vrai, c'est que depuis le retour de M. Bennett, il n'a plus été question de cette conférence inter-provinciale que l'on projetait."

Amender la Confédération

"Je ne suis pas contre tout amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique. Je suis même pour qu'on l'amende dans les clauses de la distribution des impôts et que son revenu au système qui a régi l'impôt au Canada pendant les cinquante premières années après la Confédération, c'est-à-dire qu'Ottawa soit assuré de la perception des impôts indirects et Québec de celle des impôts directs. Mais je tiens à ce qu'aucun amendement ne soit apporté à la constitution si l'unanimité des provinces n'est pas réalisée sur ce point en discussion."

Nos municipalités

"Le chômage pèse sur nos municipalités. M. Duplessis a proposé tout-à-l'heure qu'on abolisse le ministère des Affaires municipales parce que selon lui, ce ministère n'a pas suffisamment aidé les municipalités. Sait-il qu'on l'Ontario lui et le député de Westmount nous citent toujours l'Ontario (en exemple) 15 pour cent des municipalités sont en tutelle, que dans le Manitoba 15 pour cent des municipalités sont en tutelle, qu'il y en a 18,8 pour cent en Colombie-Britannique, 6,66 pour cent en Saskatchewan et seulement 3,18 pour cent dans Québec? Si la dette municipale par tête a augmenté dans Québec, comme l'affirme M. Duplessis, c'est à cause de la dette de Montréal, qui représente 90 pour cent de nos dettes municipales. M. Duplessis a parlé d'une chose qu'il ignorait. Lui qui sait tant de choses pourrait parler de ce qu'il sait."

"A propos des secours directs, il me revient que M. Duranseau, le général Duranseau, m'a accusé d'avoir demandé en 1930 l'institution de secours directs, au grand scandale de tout le monde dans le Canada. Tous ceux qui avaient droit d'opinion la-dessus, à Québec comme à Ottawa, comme dans les municipalités et dans toutes les provinces canadiennes ont demandé les secours directs. Encore une affirmation dans le goût de celle de nos amis de l'Opposition. Encore une affirmation fautive."

Le crédit de la province

M. Taschereau parle ensuite du crédit de la province de Québec. Pour montrer combien ce crédit est solide, il cite des chiffres tirés d'une publication de Harrison et Cie. On y découvre que les obligations de la province de Québec en janvier 1934, se vendaient 97, en mars 99, en mai, 103, en juillet 104, en septembre 106, et en décembre 109-12. En un an, elles ont donc augmenté en valeur de dix points. Pendant cette même année, les obligations 4-1/2 du Dominion n'ont augmenté que de deux points. Les obligations de Québec valent donc plus que celles du Dominion."

"Il est beau de parcourir les campagnes, de se servir de son intelligence, de son éloquence, de sa grosse voix, pour décrier sa province sans les chiffres dont la pour montrer le contraire du monde financier dans le crédit de la province de Québec. Mon honorable ami le trésorier provincial, (M. Stockwell) vient de lancer un emprunt sur le marché et on verra le succès qu'aura cet emprunt."

Le chômage

"Au sujet de la question du chômage, que faudra-t-il faire? Les discours du Trône nous ont dit qu'il nous faudra légiférer sur cette question. Il faudra mettre les municipalités en mesure de rencontrer les obligations auxquelles elles sont soumises en vertu de la loi du chômage, pour qu'elles puissent aider ceux qui ont besoin de secours et donner du travail à ceux qui n'en ont pas. Je pense que nous devrions aussi légiférer de façon à donner aux municipalités le moyen d'éloigner de chez elles ceux qui viennent s'y échouer dans le seul but de retirer des secours. Les municipalités auront un recours légal contre ceux qui doivent des aliments aux chômeurs. Si quelqu'un de la campagne envoie son père ou sa mère à Montréal ou à Québec, ou si le père ou la mère envoient leurs enfants dans les grandes villes pour en faire des chômeurs bénéficiant du secours direct, ces municipalités auront recours contre eux lorsqu'ils doivent des aliments à leurs dépendants en vertu de la loi."

Les discours de M. Bennett

"Je ne sais pas si vous avez suivis les discours de M. Bennett depuis quelques jours. M. Bennett est devenu l'expression universelle selon l'expression consacrée. M. Bennett au remède pour tous les maux. "Il veut faire disparaître les pauvres, mettre du pain sur toutes les tables, faire disparaître le chômage, M. Bennett veut nous donner une assurance chômage, une assurance maladie; il veut l'égalité de droit, l'impôt, il veut un salaire minimum, la réglementation des heures de travail, ce qui est d'ailleurs ce qu'on veut dans le domaine privé, ceci étant du ressort des provinces. J'ai bien hâte de voir la législation qu'il proposera au parlement fédéral et dans quelle mesure cette législation pourrait nous venir en aide."

Les nouvelles taxes

"Le chef de l'Opposition a parlé des nouvelles taxes. Si nous parlons d'imposer de nouvelles taxes, on nous dit: 'Vous êtes des taxes'. Si nous ne buissons pas nos budgets on nous dit: 'Vous êtes des mauvais administrateurs'. Si nous voulons emprunter pour remplir le trésor provincial, on nous dit: 'Vous avez tort'. Si nous tardons à payer, on nous fait le même reproche. Je ne sais pas quand viendront ces jours derniers que le gouvernement de la province de Québec a du courage de taxer à la veille de l'appel au peuple. 'Je ne connais pas le sort qui nous attend, mais le gouvernement actuel a toujours eu le courage de faire ce qui est nécessaire pour rencontrer ses obligations pour boucler son budget et pour assurer le crédit de la province. (Appl.)"

"Le passé est le garant de notre avenir. Nous n'avons jamais taxé le petit ouvrier, le cultivateur. Il nous faut d'autres sources de revenus. Nous avons plusieurs sources provinciales. Nous ne savons pas encore à laquelle nous aurons recours. Mais on nous en a suggéré plusieurs, les liqueurs douces, par exemple."

On nous dit qu'une taxe légère sur la consommation de ces liqueurs nous assurerait un revenu substantiel. On nous a suggéré d'ajouter légèrement à la taxe sur les compagnies. On nous a suggéré de taxer de cinq ou dix pour cent nos revenus. On nous dit encore de taxer l'or. Il est vrai que le gouvernement fédéral impose une taxe sur l'or. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis alors que tout paraissait prospère. L'an dernier, nous avons demandé à Ottawa de préparer une loi uniforme pour les compagnies, pour prévenir certains abus. Des compagnies qui ne paient pas de taxes, concordent dans les provinces alliées de demander leur incorporation à Ottawa, et vice-versa. Tout le monde est d'accord pour demander une loi uniforme pour contrôler les abus. Ottawa a préparé une législation au sujet de laquelle nous ne nous sommes pas attendus. Les lois qui nous sont venues des États-Unis

BEAUCEVILLE

Nous demandons à tous nos lecteurs de la ville de bien vouloir nous faire parvenir les notes locales ou les nouvelles sociales qu'ils alimenteront, voir paraître dans ces colonnes. En dépit de notre bon vouloir et de l'aide précieuse que nous recevons de certaines personnes, il y a certainement un grand nombre de nouvelles qu'il nous est impossible d'appréhender. Malheureusement, nous ne pouvons pas nous en occuper. Malheureusement, nous ne pouvons pas nous en occuper. Malheureusement, nous ne pouvons pas nous en occuper.

Nous avons été visités, cette semaine encore, par une forte tempête de neige qui a comblé nos rues et nos chemins. Décidément, l'hiver, depuis janvier, se conduit d'une bien étrange façon, tantôt de la pluie, tantôt de la neige. C'est à n'y plus rien comprendre. Nous avons cependant de bons chemins qui vont nous permettre de voir venir un approvisionnement de bois nécessaire pour les habitants de la ville.

Un certain nombre de nos concitoyens, messieurs, dames et jeunes filles, ont profité du train spécial de dimanche pour aller passer le "Week-end" dans la vieille capitale.

Nous voyageurs de commerce ont recommencé leurs courses à travers de notre région. On nous informe que les affaires semblent meilleures et les affaires semblent meilleures et les affaires semblent meilleures.

M. et Mme Maurice Lemieux et leur bébé, ont passé quelques jours à Beauceville, les hôtes de madame V. E. Lemieux et de M. et Mme Joseph Poulin.

Mlle Suzanne Fortin est de retour de Québec, où elle a assisté à l'ouverture de la Session Provinciale. M. et Mme C. E. Clément, M. et Mme Léon Doyon, M. et Mme Joseph Drouin, de Saint-Simon les Mines.

M. A. E. Jacques a passé la journée de vendredi à Québec, en voyage d'affaires. Mlle Gerline Doyon passe une semaine à Québec, l'invitée de parents et d'amies.

Mlle Germaine Poulin a passé la fin de semaine à Québec. M. Gabriel Berberri est descendu à Québec, mardi, appelé d'urgence au chevet de sa fillelette gravement malade à l'Hôtel-Dieu. Il était de retour jeudi.

M. Edouard Fortin, M.A.L., est actuellement à Québec et Montréal, et sera de retour à son bureau samedi soir.

Mlle Jeannine Berberri, de Ste-Julie, est arrivée en notre ville, et passera l'hiver à l'hôtelier de Beauceville, propriété de M. Gabriel Berberri.

M. Henri Doyon est actuellement à Québec, l'invité de M. et Mme La-Georges Demers.

SA CONSTIPATION CESSA DÉFINITIVEMENT

Une femme découvre un remède efficace et permanent

Voici ce qu'une femme nous écrit en toute franchise :

"J'ai souffert de constipation depuis aussi longtemps que je puis me rappeler et j'ai pris toutes sortes de choses dans l'espoir de trouver un soulagement à ce malaise. Certains remèdes me faisaient du bien au début, mais ils finissaient toujours par ne plus produire aucun effet. Un jour, je résolus de faire l'essai des Sels Kruschen dans mon thé, chaque matin. Je suis heureuse de pouvoir vous dire que ma constipation disparut au bout d'un mois et que je me suis portée à merveille depuis. Il y a maintenant plus d'un an que je prends Kruschen. (Mme) G. M. S. Sels Kruschen sont la recette naturelle pour assurer la propreté interne. Les six sels qu'ils comprennent stimulent les organes chargés de l'élimination et le maintien en parfait état de fonctionnement. L'organisme est ainsi débarrassé des impuretés qui, si on les laisse s'accumuler, diminuent la vitalité et sapent l'énergie."

NOUVEL AVOCAT

Nous offrons nos bien vives félicitations à M. Arsène Morin, secrétaire municipal de Beauceville, M. Honoré Mercier, ministre des Terres, et secrétaire du Département des Terres qui vient de décrocher, avec grande distinction, à Montréal, son titre d'avocat. M. Morin est un travailleur, un lettré, un diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales. A travers sa besogne journalière et des obligations que lui imposent une charmante petite famille, il a trouvé le temps d'étudier le droit et de décrocher ses parchemins haut la main, en se conformant aux exigences de la licence et du Barreau.

Nous l'en félicitons sincèrement et nous nous joignons à ses nombreux confrères qui, l'autre jour, au café Kerbulu, lui ont offert un déjeuner, à cette occasion, pour lui souhaiter succès avec nos meilleurs vœux.

SAINT-CYPRIEN

FÊTE DE NOËL

La grande fête de Noël fut célébrée dans notre paroisse avec le plus de solennité possible. Notre temple de bois fut décoré de drapeaux de fête, les autels artistiquement parés de fleurs, verdure, luminaires, tout aidait à la piété et au recueillement. La messe de minuit a été chantée par M. l'abbé A. Nolet, enfant de la paroisse, assisté de M. le curé Poulin, diacre et M. l'abbé J. Roy, sous-diacre. La quête a été faite par deux Enfants de Marie, Mlles Simone Lessard et Laurentia Chabot.

La chorale des hommes, sous la direction de M. Eugène Nolet, maître de chapelle, contribua pour une large part à rehausser l'éclat de ces cérémonies religieuses. Une messe à deux voix de J. L. Battmann, fut bien rendue. Au chant de l'Offertoire succéda le si touchant Adeste Fideles, pièce organisée à deux voix mixtes.

Le sermon fut donné par M. l'abbé J. Roy, prof. au Collège de Lévis, qui sut dégager avec éloquence les leçons de cette grande fête.

Voici le programme de chant :

Entrée : "Entonnons un joyeux Noël", par M. Fernand Chabot.

Propre de la messe (grégorien). Messe de J. L. Battmann.

Kyrie : Choeur.

Christe : solo, MM. Alph. et Eug. Nolet.

Gratias : Solo, MM. Armand Côté, E. Nolet.

Domine Fili, Domine Deus : M. Lucien Royer.

Qui tollis : M. Fernand Chabot.

Crédo, Et in carnis est : M. Eug. Nolet.

Céjus : M. Armand Côté.

Benedictus, 3 voix : MM. Lucien Royer, Eugène Nolet, Fernand Chabot.

Agnus Dei : 1er solo, M. Armand Côté; 2e solo, M. Alphonse Nolet; 3ème chœur.

Les cantiques suivants ont été exécutés pendant la communion :

"Je crois en vous", M. Alp. Nolet.

"Jésus Enfant", M. Raoul Côté.

A la messe de l'aurore :

"Bergers, laissez la garde", M. Eug. Nolet.

"Chantons la Sagesse éternelle", M. Armand Côté.

"Ta n'as point d'asile", M. Alp. Nolet.

"Bergers, vois-tu là-bas", M. Alp. et Eugène Nolet.

Sortie : "Sous le beau ciel de la Judée" en chœur.

Mlle Imelda Nolet touchait l'orgue.

STATISTIQUES

Durant l'année écoulée, il y eut 27 baptêmes, 5 sépultures, dont 2 adultes et 2 mariages.

MARIAGE

Le 2 janvier, M. Félix Pélipin unit sa destinée à celle de Mlle Irène Racine. M. Pélipin servait de témoin à son fils et M. Racine accompagnait sa fille.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

MARGUILLIER

M. J. E. Audet a été nommé marguillier en remplacement de M. Thomas Prunet qui sortait de charge. Le poste est occupé maintenant par MM. Ed. Côté, Jos. Côté, et J. E. Audet.

DIVERS

Mme Emile Laflamme et Mme Ovide Pelletier et son fils, Marc, de St-Fabien, sont venus passer la fête de Noël chez leur parent, M. Abs. Nolet.

M. l'abbé J. Roy, prof. au collège de Lévis, était dans notre paroisse, à l'occasion de Noël.

M. l'abbé Albert Nolet, prof. au Collège de Ste-Anne, est venu passer la vacance dans sa famille.

M. Henri Côté, étudiant à l'École Apostolique, a passé la vacance dans sa famille.

M. le curé Poulin est allé rendre visite à ses parents à St-Geor-

LES "REFORMES" PRÉCONISÉES PAR M. BENNETT (SUITE)

Autres commentaires de quelques confrères quotidiens à propos des récentes causeries du premier ministre à la Radio-Etat.

"L'ORDRE — 10 janvier"

Notre Dévidoir national de la Radio-Etat.

Une heure durant il débite ses promesses d'une voix monocorde de charlatan, à une cadence si précipitée qu'on se demande s'il ne défilait pas au milieu d'une phrase, par manque de souffle ou de mémoire. Mais la défaillance ne se produit jamais; toujours les paroles se suivent en ordre impeccable, comme dans un boniment payé à tant les cents mots; toujours l'eau claire coule de la fontaine, toujours le robinet pour vous noyer le cerveau et vous laver l'intestin. Words! words! words! Ce n'est pas pour rien que le Canadien-Pacifique entretient autrui de cette machine parlante après des frais faciles législatifs de l'Ouest, plus encore que ceux de l'Est admirateurs des goulés de fer et des collets de bronze; son boniment fini, il passe la parole à M. Jean Penverne pour que celui-ci n'est plus dans une fête internationale où les convenances les plus élémentaires exigent qu'il fit traduire ses paroles dans l'autre langue officielle du pays, qui était aussi celle de la majorité des visiteurs; puisqu'il faut "implir" les Canayens comme les autres, un petit sacrifice à cette langue dont quelques lignes sur un billet de banque pourraient, semble-t-il, amener nos concitoyens anglophones ne sera pas de trop.

Dans ces plaidoyers en partie double, tout n'est pas très clair; les raisonnements clairs sont mêmé l'exception. Les auditeurs de lundi soir, en écoutant M. Bennett dénoncer les allocations de chômage comme un virus de décomposition morale, avaient à peine le temps de réfléchir que c'est ce surhomme en bois à alimettes qui il y a quatre ans et demi introduisit cette politique au Canada, avec obligation pour les gouvernements provinciaux et municipaux d'y participer. Et pendant que, à l'abri des interruptions et des coups pousés, il vantait au peuple canadien les bienfaits de l'économie dirigée, de l'interventionnisme dans tous les rouages du mécanisme économique, on ne pouvait oublier que cet Hercule à doubles muscles de la réforme sociale laisse subsister depuis quatre ans la cause principale de tous les abus du capitalisme: la limitation de la responsabilité civile des sociétés par actions, et qu'à l'heure actuelle, comme résultat d'un essai d'interventionnisme, le gouvernement fédéral a sur les bras deux cent millions de minots de blé que l'homme à M. Bennett, M. McFarland doit vendre par petites quantités aux "farmers" américains pour l'al-

imentation de leur bétail, parce que ce grain a commencé à moisir. Mais ce ne sont pas les exclamations d'étonnement devant un pareil toupet qui empêcheront notre Dévidoir national de marcher, notre robinet à eau claire de couler.

Et c'est bien l'occasion de répéter, en amplifiant, ce que nous avons dit de la honteuse main-mise du parti au pouvoir sur le réseau radiophonique de l'Etat.

Le parlement à sa dernière session venait à la régie un crédit d'un million à même un budget constitué avec les surs de sang d'un pays à bout de forces. Chaque semaine, au poste montrealais, le nombre des budgets d'excédent s'accroît de quelques unités. Il y a maintenant dans chaque service un directeur, un sous-directeur et quelques techniciens ou spécialistes pour aider le sous-directeur à ne rien faire. La régie radiophonique est donc notre affaire à chacun de nous. L'indépendance de la régie envers les partis est un principe qu'un politicien de bonne race comme M. Taschereau a constamment respecté dans l'emploi de l'heure d'émission hebdomadaire que son gouvernement a acheté d'un poste privé, le CKAC. M. Bennett serait, comme Hitler, un dictateur acclamé à la quasi-unanimité d'une révolution sociale, qu'on exécuterait le premier ministre de monopoliser les émissions électorales. Notre premier ministre discrédité, non à ce point depuis deux ans de multiples indices de ce discrédit peut-il prétendre que ce soit là la situation du Canada?

Autrefois, le gouvernement d'Ontario, quel qu'il fut, mettait gratis les chemins de fer de l'Etat à la disposition de ses candidats, pour le transport de leurs électeurs. L'usage que fait M. Bennett du réseau radiophonique de l'Etat pour propager des vues plus que contestables, en tout cas largement contestées, est encore plus odieux. Un homme plus décent comprendrait cela. Que l'heureux héritier de Madame Eddy ne l'ait pas compris, cela nous donne, avec la mesure de son sens moral, le droit de lui appliquer sans vaine dépense d'eau bénite ces épithètes de "bouvier" et de "brute ignare" qui scandalisent des journalistes "catholiques" dont la stupidité fait le désespoir de leur Ordinaire.

Quant aux services directeurs de la régie, MM. Charlesworth, Steele et Cartier, indignes de l'espèce de magistrature dont ils sont investis, le seul vœu que leur conduite puisse inspirer à tout homme de bien, c'est qu'ils soient jetés dehors dès le lendemain du prochain scrutin, comme une fiente, sur une pelle.

Olivier ASSELIN

AINSI PARLE LE LECTEUR... NOTES ET OBSERVATIONS RELATIVES À L'ENREGISTREMENT DES TITRES DE BIENS-FONDS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

En 1931, le Progrès du Golfe publiait un article intitulé "L'incertitude qui mine les droits de propriété" et a continué d'étudier la situation des cultivateurs de notre province par rapport au Prêt Agricole canadien.

Ne serait-il pas à propos de mettre le bistouri dans cet ulcère et tâcher de guérir un système qui donne naissance à de tels ennuis... ou plutôt d'y substituer un régime de l'enregistrement qui mettrait fin à toutes les incertitudes?

J'ai été, pendant plusieurs années, directeur de l'enregistrement des titres de biens-fonds dans le Territoire du Yukon et, plus tard, aviseur légal et examinateur des titres au bureau d'enregistrement à Edmonton, capitale de l'Alberta.

L'expérience acquise, dans ce "Land Titles Office" m'a convaincu que le système d'enregistrement qui prévaut dans les provinces anglaises de la Confédération, appelé "Torrens System", est beaucoup plus efficace, plus simple, plus sûr et... moins coûteux que le nôtre.

Que de fois les provinces sœurs sont-elles pas venues à Québec chercher, trouver et faire promulguer par leurs législatures certaines lois qui leur paraissaient plus efficaces que les leurs?

Pourquoi hésiterions-nous à aller chercher chez elles une loi qui, dans mon opinion et dans celle de bien d'autres, est supérieure à la nôtre?

Et je le démontre en peu de mots :

1. Inutile de faire voir, à nouveau, les lacunes et les imperfections du système qui prévaut dans le Québec... Nous les connaissons tous... et en sommes les victimes aujourd'hui plus que jamais. A tel point que le Gouvernement s'engage à solder la note que le bureau d'enregistrement réclame de l'emprunteur éventuel pour le certificat établissant l'état de son titre de propriété, certifié que la Commission du prêt agricole canadien exige avant de faire droit, ou non, à la demande d'emprunt.

En quoi consiste donc le système que je préconise et voudrais voir adopté et accepté dans le Québec? Le voici :

Entrons au bureau d'enregis-

trement : Dans une voûte à l'épreuve du feu se trouvent des registres fortement reliés de cuir solide et qui renferment des folios numérotés, disons de 1 à 200.

Chacun de ces folios porte l'entête "Certificat de titre" et se lit comme suit :

"Ce certificat atteste que A. B. de... est propriétaire de... (description exacte de l'immeuble).

Ce folio constitue l'original du "Certificat de titre" et demeure toujours au bureau d'enregistrement, relié et faisant partie du registre même. Il est signé par le registraire qui y appose, en outre, le sceau officiel du bureau, ce qui comporte une garantie du droit de propriété de celui au nom de qui il est émis.

Un double — un duplicata — de ce certificat de titre est remis au propriétaire par le registraire. Ce duplicata fait preuve de plein droit et prima facie...

Si le détenteur de ce certificat de titre opère un emprunt portant hypothèque, l'acte d'obligation étant apporté au registraire, celui-ci doit exiger de ce détenteur qu'il lui remette le duplicata qu'il a en sa possession pour qu'il y soit inscrit un mémoire — ou mémorandum — indiquant sommairement que ce certificat de titre est grevé de telle hypothèque. Le même mémorandum est inscrit sur l'original du certificat qui demeure au bureau. Ce même se lit comme suit : "Ce certificat est grevé d'une hypothèque consentie tel jour, pour tel montant, en faveur de A. B., payable à telles dates et conditions..."

Sur l'original et sur le duplicata du certificat de titre sont donc inscrites, à chaque fois, les charges ou obligations, de quelque nature qu'elles soient, qui peuvent affecter le titre du propriétaire de l'immeuble.

Il n'y a donc plus à faire de recherches au bureau d'enregistrement pour s'assurer quelles peuvent être les obligations, servitudes, etc., qui grevent l'immeuble.

Le certificat de titre, original et duplicata, énonce le droit de propriété et dénonce les charges qui l'affectent.

Après avoir inscrit sur l'original et sur le duplicata du certificat de titre le mémorandum de telle hypothèque ou charge quelconque, le registraire remet au propriétaire, ou au créancier hypothécaire, le duplicata ainsi noté...

Ce certificat de titre démontre donc en tout temps le "status" de sa propriété, de sa terre, de son bien-fonds, et le propriétaire peut, en tout temps, connaître exactement, lui-même, et faire connaître sa situation... En effet :

1. Il certifie que A. B. est le propriétaire de... (description de l'immeuble suivant les termes mêmes de l'acte de vente reçu par le notaire instrumentant).

2. Lors de l'enregistrement d'une obligation, d'une servitude ou autre charge quelconque affectant ce bien-fonds, un mémorandum spécial est inscrit sur l'original et sur le duplicata du certificat de titre, établissant ainsi que tel bien-fonds est grevé de telles charges, ainsi que ci-dessus mentionné...

3. Lorsque l'hypothèque est payée, la quittance étant remise au registraire avec le duplicata du certificat de titre, le registraire inscrit alors sur l'original et sur le duplicata un mémorandum démontrant que cette hypothèque, enregistrée tel jour et sous tel numéro, est acquittée en vertu de telle quittance. Ainsi le propriétaire a toujours en mains un titre qui établit clairement et sans ambiguïté la position exacte dans laquelle se trouve son immeuble... Veut-il emprunter du Prêt agricole canadien ou de qui que ce soit, il peut, sans délai, sans ennuis, sans déboursés, offrir au prêteur éventuel un certificat de titre qui démontre clairement sa situation...

4. Le mémorandum subséquent qui démontre que l'hypothèque a été payée se lit comme suit : "L'hypothèque créée par l'acte d'obligation portant telle date,

enregistrée à telle date et portant tel numéro, est acquittée et radiée par telle quittance, portant telle date, enregistrée tel jour et portant tel numéro..."

5. Le registraire remet alors au propriétaire le duplicata de son certificat de titre ainsi libéré.

6. Si ce propriétaire veut, de nouveau, faire un emprunt et que le prêteur éventuel exige une preuve du droit de propriété et des obligations qui peuvent affecter l'immeuble offert en garantie, l'emprunteur n'a qu'à lui exhiber son certificat de titre qui dénonce toutes les transactions qui ont été faites sur cet immeuble...

De même pour l'acheteur éventuel...

Done, avec un tel système de l'enregistrement, l'on mettrait fin à toutes les difficultés qu'enfante aujourd'hui le régime actuel.

Si le gouvernement veut faire adopter la législation requise pour instaurer ce système dans le Québec, je crois pouvoir préparer la loi voulue pour arriver à ces fins.

A tout événement, une commission pourrait être nommée qui pourrait non seulement rédiger cette loi, mais aussi organiser dans les bureaux d'enregistrement le rouage voulu pour qu'à l'avenir, lors de chaque mutation de propriété, le certificat de titre soit émis au nouveau propriétaire... Ainsi, sans qu'aucune perturbation se produise à l'occasion de l'instauration de ce nouveau régime de l'enregistrement, petit à petit, tous les propriétaires finiraient par obtenir le certificat de titre à leur propriété, certificat démontrant de façon positive la situation exacte.

Je suis absolument convaincu que toute la profession légale, notaires et avocats, tous les registraires, tous les législateurs approuveraient l'instauration de ce nouveau régime de l'enregistrement, après qu'on leur en aurait démontré la supériorité sur celui

qui régit actuellement le Québec.

La question des titres insuffisants sera réglée, si j'ai bien compris, par une loi spéciale qui serait adoptée lors de la prochaine session.

Si tel est le cas, une telle loi facilitera la tâche des registraires qui pourront émettre des certificats de titre établissant de façon définitive la situation exacte de l'immeuble à la date de cette émission... Il n'y aura plus lieu de regarder en arrière, ce titre étant la seule pièce à considérer.

La mise en marche, l'application de ce nouveau régime demandera un travail considérable et qui prendra quelques années peut-être, mais, une fois instauré, quelle économie, quelle sécurité n'aura-t-il pas apportées?

Le tout humblement soumis...

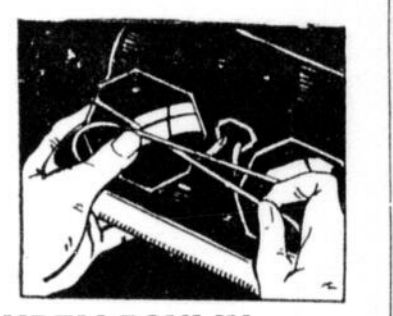
Napol. LALIBERTE, Avocat au Barreau d'Arthabaska.

L'élevation de l'homme à la fin surnaturelle se présente de la part de Dieu comme un acte non seulement de miséricordieuse bonté, mais d'autorité souveraine. Dieu donne gratuitement et par pure libéralité ce qui n'est pas dû à la nature humaine; "mais en donnant, il veut qu'on accepte". — Dom BENOIT

Tout système est une pose, et toute pose un affront à la beauté. — A.-D. SERTILANGES



ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢



BIJOUTERIE EPHREM POULIN

Montres — Montres

Toujours en mains le plus beau et le plus grand choix de montres bracelets pour Dames et Messieurs, dans les marques les plus célèbres et les plus en vogue telles que BULOVA, CYMA, MONTROSE, ETC. Voyez aussi nos jolis modèles de montres de poche. Assortiment complet de chapeteaux de tous genres jusqu'à \$10.00. Ils sont incomparables.

PLUMES ET CRAYONS

De toute sorte et principalement une marque que tous préfèrent, la plume et le crayon W.A. TERMAN dans les prix variant jusqu'à \$15.00 le set.

BIJOUTERIE

Voyez-nous notre bel assortiment, magnifique suggestion pour cadeau, bague de fiançailles, argenterie, etc. CONFIEZ-VOUS À NOS ADRESSES-MOI vos réparations. Une attention spéciale leur sera donnée. L'ouvrage est garanti et fait dans le plus court délai.

Ephrem Poulin
BIJOUTIER - OPTICIEN
(d'ordonnance)

St-Georges Est, Cté Beauce

Les Lithinés du Dr Gustin

procurent économiquement la meilleure Eau de table et de régime

Alcaline -- Lithinée -- Pétillante -- Digestive
SONT TRES EFFICACES CONTRE

Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre

PRODUIT DE FRANCE

Franco par poste 56 cents sur réception du prix

En vente dans toutes les pharmacies

La ¹/₂ Canadienne des Agences Modernes 6614, RUE DELORMIER

A VENDRE
— A PRIX D'OCCASION —

Un frigidaire, marque General Electric et un très bon poêle combiné pour l'électricité, le bois ou le charbon.

S'ADRESSER A :

LA CIE DE L'ECLAIREUR LIMITEE

AU THÉÂTRE ST-GEORGES
LES 17, 19, 20 JANVIER

"Touchons du Bois"

— Avec —

Armand Bernard

Dans un de ses succès théâtraux.

• Une comédie sans pareille ! •

CETTE REPRESENTATION SERA LA DERNIERE DE LA SAISON

Le théâtre St-Georges fermera ses portes pour quelque temps afin d'y permettre de faire certaines réparations et améliorations pour le bien-être du nombre toujours croissant de ses habitués.

Employez la Farine Robin Hood. UNE GARANTIE DE REMBOURSEMENT PLUS 10% EST VOTRE PROTECTION.

Loi concernant les panneaux-réclames et les affiches

(Sanctionnée le 13 avril 1933)

SA MAJESTE, DE L'AVIS ET DU CONSENTEMENT DU CONSEIL LEGISLATIF ET DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE QUEBEC, DECRETE CE QUI SUIT :

1. — La présente loi s'applique à tout le territoire de cette province, sauf à celui compris dans les limites des cités et des villes.
2. — Dans la présente loi:
 - 1° Le mot "affiches" ou "affiche" désigne tout imprimé écrit, dessin, peinture, lithographie ou représentation au moyen d'un procédé quelconque, placé pour être vu du public et servant pour des fins d'avis, d'annonce, de réclame ou de publicité; mais ce mot comprend pas :
 - a.) Les affiches émanant de l'autorité publique;
 - b.) Les avis dont l'affichage est prescrit par une loi;
 - c.) Les affiches qu'un propriétaire, locataire ou occupant d'une construction place sur cette construction pour annoncer la profession, l'art, le commerce, l'industrie ou autre occupation qu'il y exerce, la vente des produits de la ferme, la vente des produits qu'il fabrique ou tous autres produits vendus sur les lieux, ainsi que la vente ou la location de l'immeuble dont cette construction dépend;
 - d.) Les affiches qu'un propriétaire ou locataire d'un restaurant, d'un hôtel, d'une maison de pension ou de chalets (bungalows) situés le long d'un chemin que le ministre de la voirie entretient mais éloignés de ce chemin, place à proximité dudit chemin aux fins d'indiquer l'endroit où se trouve son établissement. Dans ce cas le propriétaire ou le locataire ne peut avoir qu'une affiche en place à proximité du chemin sur sa propriété et cette affiche ne peut avoir plus de trois pieds de longueur par deux pieds de largeur;
 - e.) Les affiches électorales d'un candidat à une élection fédérale, provinciale, municipale ou scolaire;
 - f.) Les affiches posées à l'occasion d'une manifestation religieuse ou patriotique;
 - g.) Les affiches pour annoncer une exposition agricole;
 - h.) Les inscriptions dans les cimetières;
 - i.) Les inscriptions d'un caractère historique que le ministre de la voirie a autorisées;
 - j.) Les signaux de direction ou d'arrêt installés ou autorisés par le ministre de la voirie;
 - k.) Les affiches qu'une compagnie de téléphone, de télégraphe ou d'énergie électrique place sur ses poteaux pour indiquer les endroits où sont situés ses bureaux, pourvu que ces affiches ne soient pas rigides, mais encerclent en tout ou en partie les poteaux;
 - 2° L'expression "chemin que le ministre de la voirie entretient", a la signification qui lui est attribuée par l'article 50-b de la Loi de la voirie (Statuts refondus, 1925, chapitre 91,) tel qu'édicte par la loi 17 George V, chapitre 31, section 8.
3. — Sous la réserve des dispositions des articles 4 et 7, il est interdit d'avoir une affiche en place pour être vue d'un chemin que le ministre de la voirie entretient, sauf lorsque:
 - a.) L'affiche est placée à une distance d'au moins cent pieds d'un tel chemin et pourvu que sa longueur n'excède pas dix pieds et sa largeur huit pieds;
 - b.) L'affiche est placée à une distance d'au moins deux cents pieds d'un tel chemin et pourvu que sa longueur n'excède pas vingt-cinq pieds et sa largeur douze pieds;
 - c.) L'affiche est placée à une distance d'au moins trois cents pieds d'un tel chemin et pourvu que sa longueur n'excède pas cinquante pieds et sa largeur quinze pieds.

Dans tous ces cas, l'affiche doit être placée à au plus quatre pieds du sol sur un bâti construit uniquement à cette fin, et elle doit porter le nom et l'adresse de son propriétaire.
4. — Une affiche installée le long d'un chemin que le ministre de la voirie entretient, annonçant un restaurant ou un hôtel, en vertu d'un contrat passé avant le 1er février 1933, entre le propriétaire, locataire ou occupant de ce restaurant ou de cet hôtel et une personne société ou corporation faisant le commerce de construire ou d'installer des affiches, peut être placée à une distance de pas moins de vingt-cinq pieds d'un tel chemin, durant l'existence de ce contrat, pourvu que la longueur de cette affiche n'excède pas cinq pieds et sa largeur trois pieds.
Une copie de ce contrat doit être transmise au ministre de la voirie dans les six mois de la date de l'entrée en vigueur de la présente loi.
5. — Dans les cas où il est permis en vertu de la présente loi d'avoir une affiche en place, aucune affiche ne peut être placée;
 - a.) A moins de mille pieds d'une affiche déjà existante;
 - b.) A moins de six cents pieds du croisement de deux chemins ou du croisement d'un chemin carrossable et d'une voie ferrée;
 - c.) En face d'un tournant ou d'un changement brusque dans la direction du chemin.
6. — Une affiche doit être enlevée par son propriétaire sur demande du ministre de la voirie, lorsque ce dernier considère que cette affiche masque ou défigure un paysage ou panorama, ou qu'elle nuit à un poste d'observation que ledit ministre a établi.
7. — Le ministre de la voirie peut, par un décret qu'il publie dans la Gazette officielle de Québec, prohiber, dans les endroits qu'il désigne, la pose d'affiches qui peuvent être vues d'un chemin que le ministre de la voirie entretient, et dans ce cas, il est interdit d'avoir une affiche en place dans ces endroits.
8. — Sous la réserve des dispositions de l'alinéa suivant, les propriétaires d'affiches érigées avant le 1er février, 1933, s'il s'agit d'affiches dont la mise en place est prohibée en vertu de la présente loi, devront les enlever ou les démolir avant le 1er décembre, 1934.
Dans les cas prévus à l'article 4, les propriétaires des affiches visées par cet article 4 doivent les enlever ou les démolir dans les huit jours qui suivent l'expiration dudit contrat.
9. — Lorsqu'une infraction à la présente loi est commise, les personnes sont passibles des peines édictées par l'article 10;
 - a.) Le propriétaire, locataire ou occupant du terrain sur lequel l'affiche est érigée;
 - b.) La personne, société ou corporation pour le bénéfice de laquelle l'affiche a été érigée;
 - c.) La personne, société ou corporation qui s'est chargée d'ériger cette affiche pour le bénéfice d'une autre personne, société ou corporation.
10. — Toute infraction à toute disposition de la présente loi rend le contrevenant passible, en sus des frais, d'une amende n'excédant pas dix dollars au cas d'une première infraction et d'au moins quinze dollars mais de pas plus de cinquante dollars au cas de toute infraction subséquente.
11. — Le tribunal qui prononce la sentence ordonne que l'affiche qui a fait l'objet de la condamnation soit enlevée ou détruite dans un délai de huit jours à compter de la sentence, et ce aux frais de la personne, société ou corporation condamnée.
12. — La présente loi n'a pas pour effet de permettre d'avoir en place une affiche qu'une autre loi prohibe.
13. — La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

M. BENNETT A LA RADIO-ETAT POUR TOUJOURS

Notre premier ministre a terminé, mardi soir au marché Atwater, sa première série de discours préparatoires à sa campagne électorale qu'il juge apparemment assez rapprochée.

Le capitalisme, le jour où il sera enfin libéré de ses imperfections nuisibles, sera votre serviteur et non plus votre maître.

Cette doctrine est parfaite, mais c'est du socialisme tout pur, et nous nous demandons comment ses amis sir Herbert Holt, l'hon. sénateur Webster, actuellement en voyage tous deux, et autres, prendraient cette déclaration.

M. Bennett nous explique pourquoi nous devons appuyer le parti conservateur, le parti du protectionisme absurde et de la politique de clocher.

Mais si vous aimez le progrès, si vous voulez des formes, si vous pensez qu'il y a urgence à améliorer les conditions actuelles et que le Gouvernement doit, par tous les moyens légitimes, s'efforcer de trouver des remèdes, si vous croyez que le régime de la Haute Finance et du capitalisme donne lieu à des abus au détriment du peuple, si vous pensez que les défauts du régime capitaliste ont favorisé l'injustice sociale, et que celle-ci s'est manifestée sous la forme de salaires insuffisants, de la cherté de la vie et du chômage — vous devez appuyer mon parti.

L'homme qui sera premier ministre encore quelques semaines nous demande sans rire si nous croyons "que le régime de la haute finance et du capitalisme donne lieu à des abus".

Appuyez son parti! Mais pourquoi? Pour voir se continuer la série de scandales financiers qui ont marqué tout son régime odieux, pour voir se perpétuer le chômage; pour que nos fils de vingt ans entraînent les rues en quête d'un travail que personne ne veut leur donner, pour que la misère règne en maîtresse dans nos foyers, pendant que M. Bennett et ses semblables continuent d'avoir toujours bonne table, bon gîte et le reste?

Encore une fois, les idées proclamées par M. Bennett après sa volte-face apparente ont du bon, beaucoup de bon, mais qui voudra croire qu'il les appliquera comme il convient? Comment pouvons nous reposer la moindre confiance en l'homme qui a dit en juillet 1930: "En quinze jours, j'aurai réglé la question du chômage et il y aura du travail pour tous".

Dans son discours du 9 janvier, M. Bennett nous avait dit bien franchement qu'il ne tolérerait aucune opposition. Les gens senses — d'après lui — comprendront que leur avantage est de le suivre. Les autres, il les écrasera.

Les électeurs, que voulez-vous, ne peuvent mettre la moindre confiance en un homme qui a trompé tout le pays délibérément depuis qu'il est à la tête d'un cabinet dont il est le seul membre effectif, les autres ministres ne comptant pas. Plus tard que la semaine dernière, trois ministres: MM. Perley, Cahlan et Matthews, ont offert leur démission que M. Bennett a refusée. Imbécile de dire que nos trois "as" de la province de Québec n'ont pas eu la moindre velléité d'indépendance.

Comment se pourrait-il qu'on eût davantage à ses promesses actuelles?

AVOIR UN PROMPT SOULAGEMENT



Une tablette d'Aspirine commence à se dissoudre dès qu'elle sent l'humidité. Cela veut dire commence à travailler... soulagement même un gros mal de tête, une névralgie ou une douleur rhumatismale instantanément.

Assurez-vous que le mot Bayer est imprimé en forme de croix sur chaque tablette d'Aspirine. L'Aspirine est fabriquée au Canada et toute pharmacie l'a en vente.

Demandez et faites-vous donner ASPIRIN

UN VIGOUREUX DISCOURS DE M. EDOUARD FORTIN

(Suite de la première page) tant dans le domaine fédéral que dans le domaine provincial, à présent certaines réformes, que d'autres réformateurs, appartenant aux différents groupes d'opposition, ont fait naître la crise et qui nous ont entraînés dans la crise.

M. FORTIN. — "Mon collègue de Rouville prétend que le gouvernement a été sanctionné le chômage comme institution. M. BARRE. — "Ce n'est pas ce que j'ai dit."

M. FORTIN. — "Vous avez dit que le chômage est une institution. C'est contre ces paroles que je proteste. Le gouvernement a pris les moyens pour restreindre le chômage, puisque M. Bennett n'a pas réussi à le faire disparaître."

M. FORTIN. — "M. Lacroix est un des industriels les plus cotés de la province. Il s'élève devant les efforts faits pour aider l'agriculture et dans tous les discours qu'il a prononcés, il n'a pas un mot de critique à l'adresse de l'hon. Ministre de l'Agriculture!"

M. FORTIN. — "Le député fédéral de Beauce a répété pendant un petit scandale au sujet d'un mur de protection. M. FORTIN. — "Mais il n'a rien prouvé."

M. FORTIN. — "Que le Chef de l'Opposition porte une accusation sur le parquet de la Chambre, et je suis prêt à mettre mon siège au jour à domicile, mais pas dans une salle à rien de fondé dans cette accusation."

M. FORTIN. — "Les compagnies qui appellent des trusts ont été obligées de payer des amendes énormes. Je ne fais pas de politique. Cependant, je demande qu'on porte attention, dans des amendements, aux imbricables qui peuvent s'élever entre les industries rurales et celles des villes. Dans la province de Québec, les industries qui donnent du travail à des centaines d'ouvriers, elles croient des centres qui forment d'excellents marchés pour les agriculteurs. Malheureusement, ces centres effectuent de la loi ont mis aux prises certaines de ces industries avec d'autres de la ville. Il faudrait les délimiter de telle façon que ces centres de villes disparaissent."

M. FORTIN. — "Lorsqu'on a vu le gouvernement l'ère de la création d'un ministère du Commerce et de l'Industrie, qui prendrait charge de promouvoir, en notre province, les intérêts de la grande et de la petite industrie et de développer le commerce, tout en créant des marchés nouveaux. Il est le fait que le Manitoba et l'Alberta sont à l'étude la création d'un tel ministère qui existe déjà dans d'autres provinces de la Confédération."

M. FORTIN. — "M. Foran, dit-il en terminant, voudrais faire appel à notre population, à son bon sens qui ne s'est jamais trompé. Depuis quelque temps, on a vu surgir bien des contradictions d'opinions diverses, bien des critiques, bien des attaques toutes dirigées contre une administration qui a gardé, à notre province, malgré la crise, sa stabilité et son équilibre. Quelques-uns de ceux qui s'agitent ainsi peuvent être de bonne foi, d'autres le sont moins. Le bon du bon sens enseigne que de semblables réformateurs ont fait naître dans le peuple des programmes qui, au lieu de nous donner un pouvoir, ont été lésés et ont fait souffrir et profondément souffert de cet abus de confiance."

M. FORTIN. — "A la fin de cette crise, à l'heure où les mesures qui sont adoptées par le gouvernement de cette province vont activer le retour, vers la prospérité, c'est encore à la vieille et solide administration libérale que nous devons rester fidèles. C'est elle qui, désireuse d'accroître les suggestions sages et pondérées qui lui sont faites par ceux qui lui donnent leur appui, sera capable de continuer son œuvre d'éducation nationale. Et lorsque l'heure sonnera de renouveler son mandat à ceux qui le dirigent actuellement, le peuple de cette province, j'en ai la ferme conviction, faisant la sourde oreille à tous ces bruits qui lui offrent des présents, sera capable de garder à sa tête le gouvernement qui a gagné et gagné sa confiance depuis plus de 36 ans."

ELECTIONS MUNICIPALES

Elles ont eu lieu dans différentes paroisses de notre comté et les résultats ont été reçus avec grande satisfaction partout où le verdict populaire s'est fait sentir.

La semaine dernière, un oubli nous a empêché de souligner la réélection, par acclamation, de M. Elzéar Maheux, comme maire de St-Benoît. C'est la troisième fois que les citoyens de St-Benoît font honneur à M. Maheux et nous devons l'en féliciter sincèrement.

M. Joseph Gagnon, maire de St-Georges de Beauce, qui avait remplacé M. Thomas Cliche, démissionnaire, il y a un an, a été réélu par une majorité de 65 voix sur son adversaire, M. G. Thibault, autrefois maire. Vous tenons à féliciter M. Gagnon, qui est un des plus vieux citoyens de St-Georges et à qui le village et la paroisse doivent d'excellentes améliorations.

M. Ste-Marie, la lutte à la mairie s'est poursuivie jusqu'à 2 heures 30, après-midi, alors que M. Joachim Provost, qui faisait opposition à M. Edouard Gagnon, sortant de charge, a retiré sa candidature. On avait prétendu, la semaine dernière, que la mise en nomination n'avait pas été légale, il y eut protestation. Hier matin, les contribuables se réunirent pour l'approbation de M. Provost, qui décida alors de se retirer.

M. Ste-Marie, la lutte à la mairie s'est poursuivie jusqu'à 2 heures 30, après-midi, alors que M. Joachim Provost, qui faisait opposition à M. Edouard Gagnon, sortant de charge, a retiré sa candidature. On avait prétendu, la semaine dernière, que la mise en nomination n'avait pas été légale, il y eut protestation. Hier matin, les contribuables se réunirent pour l'approbation de M. Provost, qui décida alors de se retirer.

M. Ste-Marie, la lutte à la mairie s'est poursuivie jusqu'à 2 heures 30, après-midi, alors que M. Joachim Provost, qui faisait opposition à M. Edouard Gagnon, sortant de charge, a retiré sa candidature. On avait prétendu, la semaine dernière, que la mise en nomination n'avait pas été légale, il y eut protestation. Hier matin, les contribuables se réunirent pour l'approbation de M. Provost, qui décida alors de se retirer.

M. Ste-Marie, la lutte à la mairie s'est poursuivie jusqu'à 2 heures 30, après-midi, alors que M. Joachim Provost, qui faisait opposition à M. Edouard Gagnon, sortant de charge, a retiré sa candidature. On avait prétendu, la semaine dernière, que la mise en nomination n'avait pas été légale, il y eut protestation. Hier matin, les contribuables se réunirent pour l'approbation de M. Provost, qui décida alors de se retirer.

M. Ste-Marie, la lutte à la mairie s'est poursuivie jusqu'à 2 heures 30, après-midi, alors que M. Joachim Provost, qui faisait opposition à M. Edouard Gagnon, sortant de charge, a retiré sa candidature. On avait prétendu, la semaine dernière, que la mise en nomination n'avait pas été légale, il y eut protestation. Hier matin, les contribuables se réunirent pour l'approbation de M. Provost, qui décida alors de se retirer.

M. Ste-Marie, la lutte à la mairie s'est poursuivie jusqu'à 2 heures 30, après-midi, alors que M. Joachim Provost, qui faisait opposition à M. Edouard Gagnon, sortant de charge, a retiré sa candidature. On avait prétendu, la semaine dernière, que la mise en nomination n'avait pas été légale, il y eut protestation. Hier matin, les contribuables se réunirent pour l'approbation de M. Provost, qui décida alors de se retirer.

M. Ste-Marie, la lutte à la mairie s'est poursuivie jusqu'à 2 heures 30, après-midi, alors que M. Joachim Provost, qui faisait opposition à M. Edouard Gagnon, sortant de charge, a retiré sa candidature. On avait prétendu, la semaine dernière, que la mise en nomination n'avait pas été légale, il y eut protestation. Hier matin, les contribuables se réunirent pour l'approbation de M. Provost, qui décida alors de se retirer.

M. Ste-Marie, la lutte à la mairie s'est poursuivie jusqu'à 2 heures 30, après-midi, alors que M. Joachim Provost, qui faisait opposition à M. Edouard Gagnon, sortant de charge, a retiré sa candidature. On avait prétendu, la semaine dernière, que la mise en nomination n'avait pas été légale, il y eut protestation. Hier matin, les contribuables se réunirent pour l'approbation de M. Provost, qui décida alors de se retirer.

M. Ste-Marie, la lutte à la mairie s'est poursuivie jusqu'à 2 heures 30, après-midi, alors que M. Joachim Provost, qui faisait opposition à M. Edouard Gagnon, sortant de charge, a retiré sa candidature. On avait prétendu, la semaine dernière, que la mise en nomination n'avait pas été légale, il y eut protestation. Hier matin, les contribuables se réunirent pour l'approbation de M. Provost, qui décida alors de se retirer.

M. Ste-Marie, la lutte à la mairie s'est poursuivie jusqu'à 2 heures 30, après-midi, alors que M. Joachim Provost, qui faisait opposition à M. Edouard Gagnon, sortant de charge, a retiré sa candidature. On avait prétendu, la semaine dernière, que la mise en nomination n'avait pas été légale, il y eut protestation. Hier matin, les contribuables se réunirent pour l'approbation de M. Provost, qui décida alors de se retirer.

M. Ste-Marie, la lutte à la mairie s'est poursuivie jusqu'à 2 heures 30, après-midi, alors que M. Joachim Provost, qui faisait opposition à M. Edouard Gagnon, sortant de charge, a retiré sa candidature. On avait prétendu, la semaine dernière, que la mise en nomination n'avait pas été légale, il y eut protestation. Hier matin, les contribuables se réunirent pour l'approbation de M. Provost, qui décida alors de se retirer.

Chronique de la Crèche

Québec, 16 janvier, 1935 MEME SANG

Connaissiez-vous le cas de notre Geneviève? Non. Du reste, il y a maintenant plus de trente ans.

L'histoire de Geneviève est à la fois ordinaire, hélas! et triste. Geneviève, en effet, était le reliquat de l'engouement fou d'une fille en vue chez nous pour un officier de marine venu au pays, sur un vaisseau de guerre, promouvoir une amitié internationale.

Née rue Couillard, déposée à la Crèche et méconnue des siens, telles furent les trois circonstances déplorable de sa naissance.

Une brave famille de la campagne voulut bien recueillir la petite abandonnée, lui assurer une parfaite éducation chrétienne, un cours d'étude, puis, au cas où personne n'en voudrait pour épouse, la profession de garde-malade.

Remplis de consolation, les parents en donnaient périodiquement aux nouvelles et même des portraits aux religieuses qui leur avaient confié un si remarquable sujet.

Pas de dossier mieux orné ni plus riche. Et donc les anciennes de la communauté la connaissaient bien, sans l'avoir jamais revue.

Elles se réjouissaient de son sort, de ses heureux dons, de la visible protection de la divine Providence et priaient avec bonheur pour leur petite Geneviève.

Naturellement, Geneviève portait, dans le monde, un autre nom. Mais son origine était connue. Les plus sympathiques la disaient orpheline; et il ne fallait rien dire que l'ensemble de ses qualités pour qu'on ne lui fit jamais de peine là-dessus.

Un jour, au bureau de placement, une jeune personne qui venait de visiter la maison, demanda la permission de faire des compliments sur un enfant de la Crèche. C'était gracieux et ce fut accueilli comme tel. Mais, ô surprise! ne s'agissait-il point encore de Geneviève? On l'aurait bien vu.

— Tu son nom et plusieurs particularités très favorables qui la précédent comme réputation et comme annonce: bien élevée, modeste, réservée, compétente, affable, dévouée, consciencieuse, rien ne lui manque. Elle et ses parents sont enveloppés dans la même appréciation.

— Du fameux du bon monde, Mère! Si vous voyiez! — L'éducation fait foi de tout, mademoiselle, même des origines; touchez du doigt.

— C'est tellement vrai, Mère, que, malgré la honte qu'il y a à l'avouer, nous sommes, moi sœurs et moi, presque jalouses de cette jeune fille. — Jalouses de quoi? — Jalouses de l'affection qu'elle a suscitée tout de suite par enchantement, je dirais, au cœur de maman. Elle est cent fois plus aimable que moi. Je n'ose pas dire qu'elle est cent fois plus aimée, mais c'est à peu près.

— Le ministre des affaires étrangères de Perse, dans une circulaire à tous les représentants diplomatiques auprès des pays, soit légations, soit ambassades, leur apprend qu'il compte du 23 mars les termes "Perse" et "persan" seront changés. Il faudra dire désormais "Iran" et un "iranien". Le gouvernement a approuvé cette décision par un vote unanime.

ANNÉE PROSPÈRE À LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le mardi 15 janvier, la 60e assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice closuré le 30 novembre 1934 accuse une situation saine et satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à \$935,823, en regard de \$970,350 en 1933. La somme des dividendes s'élève à \$103,878,224, soit une progression de \$2,835,120 par rapport à l'exercice antérieur.

Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à \$935,823, en regard de \$970,350 en 1933. La somme des dividendes s'élève à \$103,878,224, soit une progression de \$2,835,120 par rapport à l'exercice antérieur.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice closuré le 30 novembre 1934 accuse une situation saine et satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à \$935,823, en regard de \$970,350 en 1933. La somme des dividendes s'élève à \$103,878,224, soit une progression de \$2,835,120 par rapport à l'exercice antérieur.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice closuré le 30 novembre 1934 accuse une situation saine et satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à \$935,823, en regard de \$970,350 en 1933. La somme des dividendes s'élève à \$103,878,224, soit une progression de \$2,835,120 par rapport à l'exercice antérieur.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice closuré le 30 novembre 1934 accuse une situation saine et satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à \$935,823, en regard de \$970,350 en 1933. La somme des dividendes s'élève à \$103,878,224, soit une progression de \$2,835,120 par rapport à l'exercice antérieur.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice closuré le 30 novembre 1934 accuse une situation saine et satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à \$935,823, en regard de \$970,350 en 1933. La somme des dividendes s'élève à \$103,878,224, soit une progression de \$2,835,120 par rapport à l'exercice antérieur.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice closuré le 30 novembre 1934 accuse une situation saine et satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à \$935,823, en regard de \$970,350 en 1933. La somme des dividendes s'élève à \$103,878,224, soit une progression de \$2,835,120 par rapport à l'exercice antérieur.

LE MORATOIRE SERA MAINTENU

Il a été rémué, en certains quartiers, et la presse quotidienne a fait écho à ces rumeurs, que le gouvernement de Québec rappellerait, à cette présente session, le moratoire imposé aux créanciers hypothécaires, il y a deux ans. La chose vient d'être démentie officiellement ces jours derniers.

C'est l'intention du gouvernement de prolonger pendant une autre année le moratoire terminé en décembre, a déclaré l'hon. L.-A. Taschereau. Le premier ministre met ainsi fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

LE MORATOIRE SERA MAINTENU

Il a été rémué, en certains quartiers, et la presse quotidienne a fait écho à ces rumeurs, que le gouvernement de Québec rappellerait, à cette présente session, le moratoire imposé aux créanciers hypothécaires, il y a deux ans. La chose vient d'être démentie officiellement ces jours derniers.

C'est l'intention du gouvernement de prolonger pendant une autre année le moratoire terminé en décembre, a déclaré l'hon. L.-A. Taschereau. Le premier ministre met ainsi fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

On sait que plusieurs créanciers ne sont pas beaucoup des compromis sur les dettes auxquelles le moratoire les a acculés. La déclaration du premier ministre met fin aux rumeurs d'après lesquelles le moratoire aurait été, et définitivement.

LE COMMUNISME

Les principes communistes semés dans le monde par les propagandistes de Moscou, alarmant depuis longtemps ceux que n'aveuglent pas l'ignorance et l'illusion. Des personnages hautement autorisés ont signalé le danger des idées subversives. Les hommes d'étude et les sociologues ne cessent de nous en laisser entrevoir les conséquences possibles, désastreuses pour tous. L'Europe est en proie aux troubles causés par les prédictions soviétiques et la plupart des difficultés de l'heure présente paraissent avoir été prévues avec soin par Lénine, à la suite des réveries socialistes de son père spirituel, Karl Marx. L'Amérique...

POPULO

Le domaine provincial, nous avons eu le moratoire, l'insaisissabilité du roulant de nos agriculteurs, et voilà maintenant qu'on nous présente la démission de Spencer Wood, la destruction des principaux fonctionnaires publics... et la chute du gouvernement. Je suis porté à croire que c'est là le but ultime et que si jamais il était atteint, Spencer Wood continuerait d'exister, à cet aspect seulement ne changerait pas d'aspect et que les honorables MM. Ouellet et Thériault seraient les premiers à déclamer la statue qu'on leur a élevée.

A L'HOPITAL

Nous avons appris avec regret que M. Joseph Houle, conseiller du conseil du village de St-Victor et entrepreneur bien connu, avait été conduit à l'Hôtel-Dieu de Lévis, ces jours derniers, pour subir un traitement pour une mastoïdite. Aux dernières nouvelles reçues, on nous informe que M. Houle ne pourra peut-être pas à subir une opération chirurgicale douloureuse. Nous faisons des vœux pour son plein rétablissement.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1934. Table with columns: Envers le public, Passif, Actif, Compte Profits et Pertes. Includes financial data for circulation, deposits, capital, and profits.